

Recherches archéologiques à Rangiroa archipel des Tuamotu

- 1) Introduction, par J. GARANGER.
- 2) Reconnaissance des sites de surface, par A. LAVONDÈS.
- 3) Fouilles archéologiques et restauration de trois marae, par J. GARANGER.
- 4) Bibliographie.

1) INTRODUCTION

Ces recherches ont été effectuées en plusieurs étapes et en relation avec les travaux d'ethnologie historique que Paul Ottino poursuivait dans ce même atoll des Tuamotu occidentales.

Il s'agissait de repérer et de décrire sommairement les vestiges matériels du passé humain à Rangiroa que l'on pouvait découvrir en surface. L'intérêt d'un inventaire, aussi exhaustif que possible, des sites d'un atoll polynésien n'a pas besoin d'être souligné. Cette étude, orientée dès l'abord par les premiers résultats de l'enquête ethno-historique de P. Ottino, devait chercher à en confirmer certaines données orales et lui ouvrir, éventuellement, des perspectives nouvelles de recherche. On espérait que, malgré la divergence de méthodes propres à deux démarches différentes : celle de l'archéologie et celle de l'ethnologie, ces deux démarches se rencontreraient avec une suffisante fréquence pour éclairer au mieux la préhistoire de cet atoll.

Il s'agissait ensuite, de choisir, parmi les sites inventoriés, ceux dont l'étude en profondeur pouvait être satisfaisante, apporter des matériaux comparatifs à l'enquête ethno-historique ou permettre une restauration lorsqu'il s'agissait de monuments religieux (marae).

P. Ottino a publié par ailleurs les principaux matériaux de son importante étude d'ethno-histoire (P. Ottino, 1965), étude commencée avant les recherches archéologiques et poursuivies après leur achèvement. Dans la première partie de l'article publié aujourd'hui : « Reconnaissance des sites de surface », Anne Lavondès expose les résultats de ses patientes recherches dans le chapelet d'îlots, long de deux cents kilomètres, qui cerne le lagon de Rangiroa. Dans la seconde partie : « fouilles archéologiques et restauration

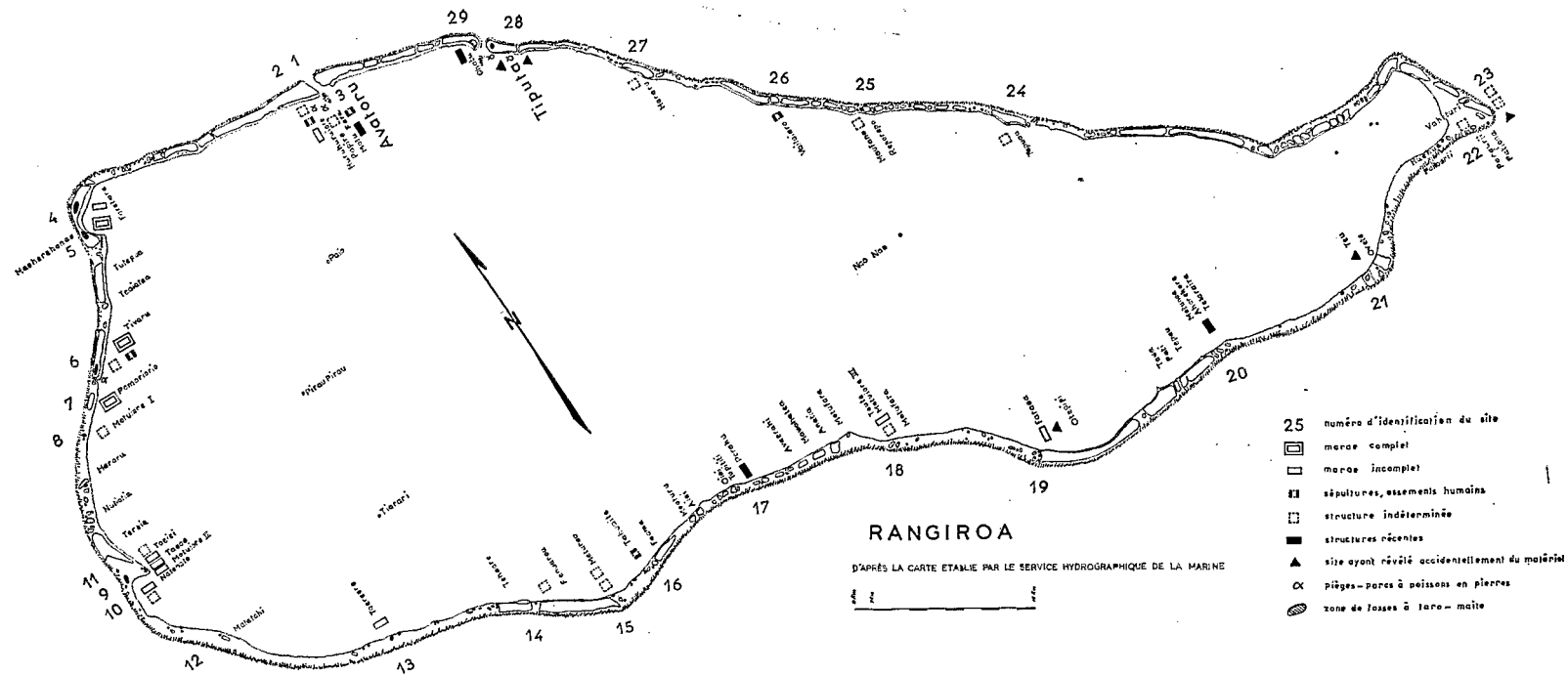


FIG. 1. — Carte générale de l'atoll de Rangiroa, avec l'indication des principaux sites archéologiques.

de trois marae » sont exposés les résultats des travaux effectués sur quatre sites. Si la publication des résultats est ainsi fractionnée, le travail n'en fut pas moins réalisé en étroite liaison sur le terrain, quelques étapes de la reconnaissance des sites furent parcourues de concert et A. Lavondès aussi bien que P. Ottino participèrent à plusieurs travaux de fouille et de restauration. Ces recherches ont été rendues possibles grâce au concours de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer et du Centre National de la Recherche Scientifique. La S.I.T.O. (Polynésie Française) subventionna en partie les frais de restauration.

José GARANGER.

2) RECONNAISSANCE DES SITES DE SURFACE

Cette reconnaissance a été menée suivant deux méthodes différentes.

— La première consistait à rechercher sur le terrain des structures dont on connaissait déjà le nom et la nature d'après les traditions orales ou écrites ¹.

Cette méthode s'est avérée très efficace comme base de départ pour repérer les sites historiques dont les informateurs connaissaient la localisation exacte, en particulier les sites de la zone Ouest de l'atoll (sites 1, 2, 5, 6, 7) ², mais beaucoup plus aléatoire quand les structures n'étaient connues que par la tradition et qu'il fallait les rechercher au hasard, en explorant un ou plusieurs îlots.

— La seconde méthode, utilisée de préférence, consistait à interroger les informateurs sur l'existence, dans les différents îlots, de structures anciennes qu'ils avaient pu observer de leurs propres yeux et dont ils connaissaient l'emplacement précis, puis d'aller vérifier sur place à quelle catégorie appartenaient ces structures (*marae*, sépultures ³, murs d'habitat, etc.).

Pour faciliter les recherches, l'atoll a été découpé arbitrairement en deux zones :

- la zone Ouest,
- le reste de l'atoll ².

La zone Ouest qui va de la passe d'Avatoru à l'îlot de Matatahi a été explorée particulièrement en détail pour les raisons suivantes :

- Cette région semble avoir été moins bouleversée par les raz de marée

1. Une carte de Rangiroa, portant les noms de plusieurs structures religieuses (*marae*), les noms de 'ati auxquels ils appartenaient et les noms des îlots dans lesquels ces structures étaient supposées se trouver, a servi de base aux recherches, dans un premier temps. Cette carte a été établie par P. OTTINO après une enquête auprès de nombreux informateurs. Cf. OTTINO P. : *opus. cité.*

2. Cf. carte générale de l'atoll, fig. 1.

3. Il existe, en effet, dans l'esprit des informateurs, une confusion fréquente entre structures religieuses (*marae*) et sépultures, le terme *menema* (cimetière) étant réservé aux sépultures connues avec certitude en tant que telles et considérées comme récentes.

et les cyclones que d'autres zones, en particulier le Sud de l'atoll, bien qu'elle ait été atteinte, elle aussi, par le cyclone de 1906.

— Suivant les traditions recueillies ¹ la région qui s'étend entre Maehe-rehona et Matatahi, aurait été une zone de peuplement dense, à une époque relativement récente.

Ces considérations rendaient probable l'existence dans cette zone, de structures abondantes et en bon état de conservation. Cette hypothèse s'est avérée exacte par la suite ².

DESCRIPTION DES STRUCTURES

Zone Ouest.

Aucune structure nette n'ayant été signalée dans le village même d'Avatoru, il n'a pas été fait de prospection du côté de la passe, où se trouve le village.

1. — PAPIRO (nom de terre) à l'ouest de la passe d'Avatoru ³.

Structure en très mauvais état, impossible à identifier : les blocs de corail fossile qui la composaient ont été presque tous utilisés pour la construction d'un ancien four à chaux situé à proximité. Cette structure est signalée par des informateurs comme ayant été un *marae* appelé Hamarurai.

2. — HURUHURU'IORE (nom de terre).

A proximité du lagon, derrière la pointe O'otufa'atina, se trouvaient :

- un *ahu* de *marae*, très bouleversé ⁴.
- une structure rectangulaire avec entourage de pierres de chant.
- des os de poissons et débris de nacre répandus en surface ⁵.

3. — Ilot MOTUFARA, dans la passe d'Avatoru.

Des pierres de chant disposées deux à deux et face à face, deux structures rectangulaires avec entourage de pierres de chant, sont indiqués par les informateurs comme étant des sépultures. Dans le même îlot, se trouvent des vestiges d'habitat récent accompagnés de plusieurs blocs de basalte.

FARETIARA (îlot).

La structure signalée dans cet îlot n'a pu être retrouvée, malgré les recherches.

1. OTTINO P., *op. cit.*, pp. 26-27.

2. C'est dans cette zone que se trouvent les trois *marae* fouillés et restaurés par J. GARANGER.

3. Cf. carte de l'atoll, fig. 1. Le chiffre précédant le nom du site correspond à son numéro d'identification porté sur la carte.

4. Sur les différentes parties des *marae* de Rangiroa, cf. J. GARANGER, *infra*.

5. Toute cette zone a été relevée et en partie fouillée par J. GARANGER.

MAEHEREHONAE, dont le nom s'étend à l'îlot le plus voisin situé au Sud.

La structure de ces îlots, qui constituent une pointe à l'Ouest de l'atoll est particulière : la profondeur des terres entre lagon et récif est importante. Du côté lagon, une dalle calcaire très abrasée apparaît parfois sur de vastes surfaces, alors que le reste du sol est sableux ou vaseux. Des dunes de sable, hautes de quelques mètres, se sont formées en divers endroits : elles sont parfois affouillées à la base par les nombreux bras morts qui découpent les terres.

4. — Dans l'îlot même de MAEHEREHONAE, à deux cents mètres à l'Ouest de la citerne collective et située sur une dune basse orientée N.O.-S.E. existe une structure rectangulaire, elle-même orientée exactement N.-S. Longue et étroite, elle est formée d'un entourage de pierres de chant dépassant peu du sol. La structure est en partie désintégrée : plusieurs pierres sont tombées à terre. Une pierre dressée se trouve à chacun des angles Nord du rectangle.

Longueur totale de la structure = 3,90 m

Largeur = 80 cm

Hauteur des pierres dressées : angle N.O. = 43 cm ; angle N.E. = 24 cm

Dans sa partie N.O., la dune se relève : on y trouve des pierres disséminées profondément enfoncées dans le sable, mais sans qu'il y ait de structures nettes. Cette zone a été affouillée par la mer et en outre d'importants prélèvements de pierres ont été faits pour la construction de la citerne.

Une conque marine aurait été trouvée en creusant à cet endroit à l'époque de la construction de la citerne et réenterrée par la suite.

Un *marae* devait occuper l'ensemble de la dune : il n'en reste qu'une partie et il est difficile de dire s'il s'agit de l'*ahu* ou d'une entrée incomplète.

5. — MAEHEREHONAE-TEONEMAHUE (lieu-dit).

Situées au sommet d'une dune de sable et en partie enfouies sous une végétation de pandanus, deux petites structures rectangulaires avec entourage de pierres de chant et une pierre levée isolée, étaient seules visibles. Ce *marae* presque entièrement fossilisé sous le sable, a été fouillé et restauré par J. Garanger.

Il faut signaler pour les deux îlots, la présence de zones de *maite*¹, particulièrement nombreux et profonds dans la partie nord de MAEHEREHONAE.

6. — TIVARU.

C'est un îlot allongé, peu élevé, dans lequel le socle corallien fossile apparaît fréquemment en surface. Une passe, utilisable pour la navigation jus-

1. *Maite* : fosses de dimensions variables qui ont été creusées à certaines époques pour y pratiquer la culture du *taro*, en se rapprochant le plus possible de la nappe souterraine d'eau douce. Les *maite* ne sont plus utilisés à l'heure actuelle. Pour de plus amples détails, cf. OTTINO P., *op. cit.*, pp. 9, 29, 31, 147.

Il n'est pas question ici de faire un relevé complet des *maite* : seuls sont indiqués ceux qui ont pu être observés directement.

qu'au cyclone de 1906, le séparait de l'îlot voisin POMARIORIO. Cette passe est maintenant comblée, envahie de blocs détritiques et peut être traversée à pied sec.

Cet îlot est connu des habitants de Rangiroa pour avoir été un lieu d'habitat important, ce que tend à confirmer sa situation privilégiée à proximité de la passe. Les structures, toutes situées dans la partie Sud de l'îlot, sont relativement nombreuses :

— Un *marae* de dimensions importantes enfoui sous une végétation de pandanus et d'arbustes divers, mais non fossilisé par les sables. Seules les deux structures rectangulaires formant l'entrée, un des murs d'enceinte et une des parois de l'*ahu* étaient visibles après débroussaillage sommaire¹. Des ossements humains, des os de tortues et de poissons apparaissaient en surface.

— Des structures annexes peu précises :

— on trouve au N.E. du *marae*, entre la structure principale et le lagon, des pierres posées de chant et disséminées, ainsi que des dalles tombées à terre, sans qu'il y ait de structures définies.

— à proximité de la passe, deux tombes marquées par des pierres de chant à la tête et au pied seraient les tombes d'une femme morte en couches et de son enfant. Époque imprécise.

— un cercle de pierres sèches non taillées, d'environ 5 mètres de diamètre très désorganisé.

— un rectangle de pierres, situé au bord du chenal signalé par les informateurs, mais qui n'a pu être visité. D'après certains informateurs, la structure précédente et celle-ci seraient des « trous à poissons »².

— des vestiges d'anciens pièges à poissons, en pierre³.

7. — POMARIORIO.

Petit îlot du même type que TIVARU, situé de l'autre côté de la passe. Il aurait été envahi par la mer à plusieurs reprises, à une époque relativement récente ; en effet, de gros blocs fossiles arrachés au récif jonchent l'îlot.

A une cinquantaine de mètres du lagon se trouvait un *marae* complet, entièrement caché sous les pandanus⁴.

8. — MOTU'IORE I⁵.

Très petit îlot arrondi situé au sud-ouest de POMARIORIO. Au centre de l'îlot se dressent trois pierres plates, alignées dans le même plan et très proches

1. *Marae* fouillé et restauré par J. GARANGER.

2. Il était interdit de rejeter les déchets de poissons à la mer : les arêtes étaient jetées dans des trous réservés à cet effet, à chaque trou correspondant une espèce de poisson. D'autre part, après chaque pêche, un poisson de chaque espèce était déposé dans un endroit précis, afin que les pêches suivantes soient rendues fructueuses. Cf. OTTINO P., *op. cit.*, pp. 98 et 105.

3. Comme pour les *maite*, seuls les pièges et parcs à poissons observés directement sont signalés ici.

4. *Marae* fouillé et restauré par J. GARANGER.

5. Pour éviter les confusions, les différents îlots portant le nom de Motu'Iore sont numérotés de I à III.

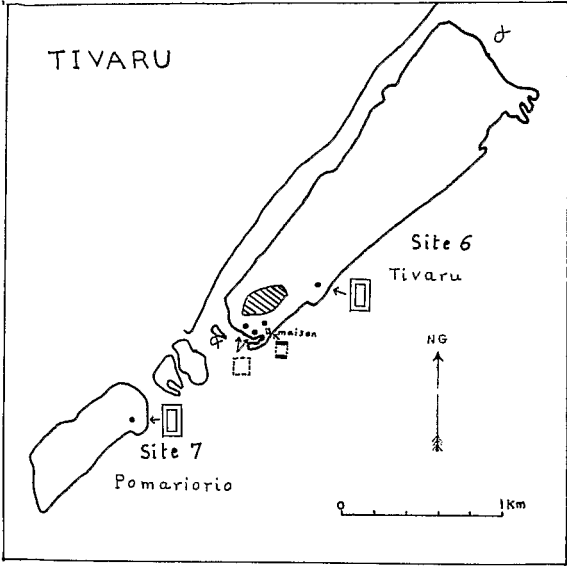


FIG. 3. — Tivaru.

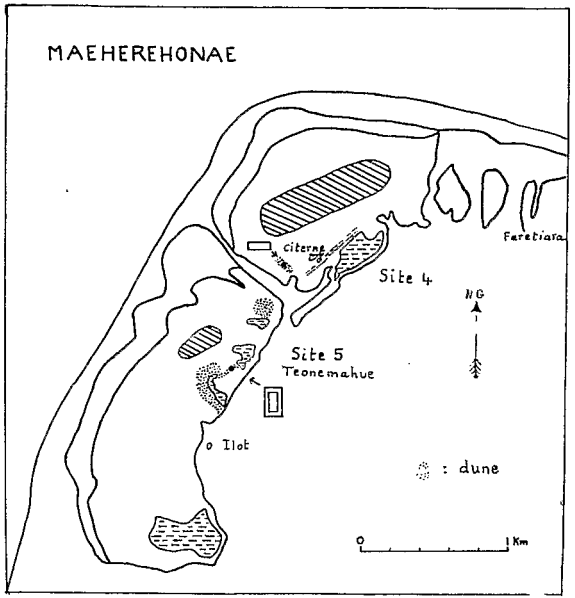


FIG. 2. — Maeherehonae.

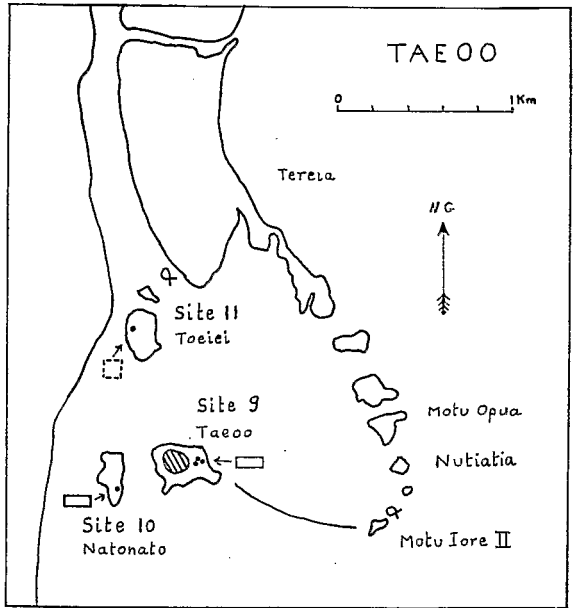

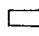



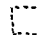
FIG. 4. — Taeo'o.


25 : numéro d'identification du site


 : marae complet

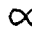
 : marae incomplet


 : sépultures, ossements

 : structure indéterminée

 : structure récente

 : site ayant révélé accidentellement du matériel

 : piège — parc à poissons

 : zone de fosses à taro (*maite*)

Les cartes de détail (figures 2, 3 et 4) ont été établies à partir de photographies aériennes I.G.N. — 1962.

les unes des autres. La ligne qui fait 2 mètres de long est orientée est-ouest.

La pierre centrale est plus élevée que les autres : hauteur = 85 cm ; largeur = 63 cm

Pierre Est : hauteur = 40 cm ; largeur = 50 cm

Pierre Ouest : hauteur = 31 cm ; largeur = 35 cm

Il n'existe pas d'autres vestiges aux alentours immédiats de cet alignement. Aucune précision n'a pu être obtenue sur l'origine de cette structure.

9. — TĀEO'O.

L'îlot de TĀEO'O a donné son nom à un groupe d'îlots, séparés par des chenaux peu profonds et disposés en couronne autour d'un petit lagon à l'intérieur du grand lagon de Rangiroa. C'est un des rares endroits de l'atoll où prospèrent les huîtres perlières¹.

Les trois îlots situés à l'ouest, à proximité du récif extérieur, ont révélé plusieurs structures. A TĀEO'O, près de la mer, côté lagon, se trouvent :

— une structure rectangulaire, de 5 mètres de long sur 1,50 m de large, orientée Est-Ouest. Bien qu'elle soit en très mauvais état, on distingue les pierres qui formaient l'entourage, cinq d'entre elles sont encore en place, disposées de chant, les autres se sont effondrées.

— à une distance de 2,80 m vers l'ouest, une structure semblable de 6,40 m de long sur 90 cm de large. Son orientation est légèrement différente (N.O.O-S.E.E.).

— toujours vers l'ouest, à 10 mètres de distance, une troisième structure orientée exactement comme la deuxième. Elle mesure 5,60 m de long et 80 cm de large. Elle est beaucoup mieux conservée que les deux autres : les pierres de l'entourage sont en place, bien qu'un peu penchées.

Dans les trois structures, l'intérieur du rectangle est comblé par un remplissage de petits blocs coralliens recouverts de plusieurs dalles posées à plat.

Il est très vraisemblable que cet ensemble est constitué par trois *ahu*, très proches les uns des autres. La présence d'une grande dalle effondrée à l'extérieur de la troisième structure tendrait à confirmer cette hypothèse : il s'agit très probablement de la pierre levée centrale de l'*ahu*.

Malgré un examen minutieux des environs, ni mur d'enceinte, ni entrée n'ont été retrouvés. Seules quelques pierres isolées, plantées de chant, subsistent au sud-ouest des trois *ahu*.

Derrière le *marae*, au centre de l'îlot, on a pu observer plusieurs *maite* peu profonds.

1. Ce fait a son importance : la nacre était utilisée pour la fabrication des hameçons, de certains ornements et de quelques outils comme les racloirs, grattoirs, pointes de perçoirs, et peut-être des pelles. Dans les atolls où la nacre était abondante, elle était échangée contre des herminettes en pierre volcanique provenant des îles de la Société. Cf. OTTINO P., *op. cit.*, chap. I, note.

10. — NATONATO.

A proximité du lagon, un *ahu* de petites dimensions (3,20 m sur 1,10 m) en assez bon état de conservation, bien que les pierres levées se soient effondrées (orientation N.N.O.-S.S.E.). La structure est la même que celle des *ahu* de TAO'O.

A 14 mètres au S.O. de l'*ahu* existe une autre structure, de nature indéterminée, très désorganisée : un entourage de forme ovale, constitué par des blocs de corail grossiers plantés en terre, délimite une sorte de tumulus en gros graviers coralliens.

Cette structure mesure 6,50 m de diamètre maximum.

11. — TO'EI'EI¹.

Du côté du récif, à la lisière de la zone de végétation :

— un mur incomplet, formé de pierres plates jointives plantées de chant, forme un espace rectangulaire sans remplissage, onze de ces dalles, de même hauteur (40 cm), sont encore debout.

La longueur de la structure peut être estimée à 11 mètres ; la largeur est de 5,20 m ; l'orientation N.E.-S.E.

12. — MATATAHI.

L'existence d'un *marae* dans cet îlot est attestée par tous les informateurs, mais il aurait été détruit par la mer à une époque récente. Aucune trace de ce *marae* n'a pu être retrouvée. Des recherches plus poussées exigeraient que l'on débrousse entièrement l'îlot.

Le Sud.

Toute la région qui s'étend entre Matatahi et Vahituri, a été considérablement altérée par les raz de marée et les cyclones, parfois à une époque récente. Des îlots ont été submergés ou emportés, des chenaux se sont creusés entre des terres autrefois réunies.

Toute cette zone présente un faciès très particulier que l'on rencontre fréquemment aux Tuamotu. Les îlots sont généralement morcelés, rarement très allongés : au bord du lagon, l'ancien récif abrasé² est recouvert de sable et de fins débris coralliens, tandis qu'il s'étend sur de longues distances du côté qui regarde l'océan. Des témoins très spectaculaires de l'ancien plateau surélevé existent dans la zone proche du récif extérieur : ce sont les *feo*, gros blocs grisâtres, très durs, mais déchiquetés et corrodés par la mer et les organismes lithophages. De nombreux blocs ou dalles calcaires, arrachés au récif, se retrouvent jusqu'à la ligne de végétation et souvent à l'intérieur même des îlots.

1. Selon certains informateurs, l'îlot de To'e'i'e'i aurait été particulièrement sacré. On y va encore avec crainte car il serait hanté par les *tupapa'u* (esprits). D'après une légende, un nommé Tu aurait été enterré à TAO'O. C'était un géant : sa tête se trouverait à To'e'i'e'i (du côté du soleil), sa main gauche à Tereia, sa main droite à TAO'O et ses pieds à Motu'Iore. Les habitants s'étaient établis dans l'îlot où se trouverait la tête, à To'e'i'e'i.

2. Sur la formation et la configuration des atolls des Tuamotu, cf. RANSON : *Mission dans le Pacifique*, 1962.

Les conditions sont donc particulièrement défavorables à la conservation des structures établies par l'homme. De plus l'encombrement de certains îlots par les blocs détritiques, une végétation arbustive particulièrement dense, rendent les recherches difficiles.

13. — TA'ERE'ERE.

Près du lagon, au N.O. de l'atoll :

— une structure rectangulaire, incomplète, en mauvais état. L'entourage est fait de corail, tandis qu'une pierre plate posée de chant ferme chaque extrémité. Des pierres de chant disposées face à face (deux d'un côté et une de l'autre) partent perpendiculairement à la structure¹, mais la ligne ne se continue pas. La partie principale est orientée exactement Nord-Sud ; elle mesure 2 mètres de long sur 1 mètre de large.

De nombreux fragments de coquillages, d'os de tortues et de poissons apparaissent en surface, ainsi qu'un petit éclat de basalte, non travaillé.

Du côté du récif extérieur, un trou long et profond dont les versants sont consolidés par des blocs de corail, paraît être un *maite*. Tout l'îlot est planté de nombreux *tou*².

14. — FENUAROA.

A l'extrémité Ouest de l'îlot principal, non loin du récif, apparaît une structure en très mauvais état, qui pourrait être un *ahu* : deux dalles levées de grande dimension se font face, séparées par une distance de 3 mètres. Leurs mesures respectives sont les suivantes :

— Pierre levée Nord : hauteur = 75 cm, largeur = 60 cm, épaisseur = 10 cm

— Pierre levée Sud : hauteur = 50 cm, largeur = 70 cm, épaisseur = 4 cm.

Entre les deux pierres levées, une ligne de pierres de chant, oblique par rapport au plan des pierres debout, est orientée N.E.-S.O. Plusieurs dalles et blocs de corail fossile sont disséminés dans le même secteur. A une trentaine de mètres en arrière de cette structure se dresse une pierre isolée située près d'un trou creusé en forme d'entonnoir, dont les parois sont faites de débris coralliens grossiers.

15. — MOTURA'O.

C'est un petit îlot proche de FENUAROA et situé à l'est de ce dernier. Deux structures peu nettes ont été trouvées à proximité du chenal, côté lagon :

— un carré de pierres posées en désordre, de 2 mètres de côté.

1. Cf. la structure de Maufano n° 25.

2. *Cordia subcordata* L. : l'identification des plantes est faite à partir de GOO C.C.F. et BANNER A. H. 1963.

— deux lignes parallèles de pierres plates placées de chant et dépassant de peu la surface du sol.

Longueur de la structure = 1 mètre ; largeur = 47 cm. Orientation : N.E.-S.O.

16. — TAHUA'ITE.

Le long du chenal Est joignant le lagon au récif extérieur, réparties sur une grande surface couverte d'une abondante végétation de pandanus, existent plusieurs structures semblables.

Elles consistent en deux pierres levées disposées face à face et distantes de 1,50 à 2 m.

Suivant les informateurs, il s'agirait de sépultures.

17. — PORAHU.

Vestiges d'habitat récent :

— un long mur d'enclos en pierres sèches, très abîmé par endroits, enferme une ancienne plantation d'arbres fruitiers. D'anciens parcs à cochons, des cercles de pierres sèches entourant le pied des arbres fruitiers, sont les seules structures identifiables à l'intérieur de l'enceinte.

18. — MOTU'IORE III.

Deux structures différentes sont encore visibles, bien qu'elles soient très bouleversées, à l'extrémité Est de l'îlot, au bord du lagon.

Ces deux structures sont séparées par une distance de 22 mètres.

— La plus importante par les dimensions est très vraisemblablement un *ahu*. Elle consiste en un rectangle de 7,30 m. de long, d'une largeur approximative de 1,50 m et orienté N.O.O.-S.E.E. Les blocs de corail et les pierres plates sont en désordre, mais la structure conserve une pierre plantée de chant de 25 cm de haut sur 40 cm de large près de l'extrémité Est, ainsi que les deux dalles de chant fermant les extrémités, l'une mesurant plus d'un mètre de longueur, l'autre 75 cm. Plusieurs grandes dalles sont disséminées aux alentours immédiats.

Une pierre arrondie, blanchâtre, d'origine volcanique, a été trouvée sur la structure, parmi le corail.

— A 5,50 m au Sud de l'*ahu*, une structure plus petite en très mauvais état. Au Sud également, à 7 mètres de l'*ahu*, deux pierres de chant disposées face à face, distantes de 2,55 m et hautes de 10 cm.

L'autre ensemble est caractérisé par un petit rectangle avec entourage de pierres placées de chant :

— longueur = 1,30 m

— largeur = 58 cm

— orientation, exactement N.S. Par-dessus et autour de la structure, des blocs de corail pêle-mêle.

19. OTEPIPI.

L'îlot FARAOA est situé à l'Ouest du secteur principal d'Otepi. Il est entièrement entouré par deux chenaux venant du récif extérieur, dans lesquels les courants de marée sont forts et rapides.

La mer a gagné sur la plage plusieurs mètres en sept ans et on peut voir de nombreux pieds de *a'v'e*¹ emportés par l'eau.

Le sol de l'îlot est sablonneux sans blocs coralliens. Vers le récif extérieur des *feo* abondants émergent du sable.

Le *marae* est situé au bord du chenal, côté lagon, au milieu d'une abondante végétation de *'apata*² mêlés de quelques pandanus.

Il comporte un *ahu*, en très bon état de conservation³, une petite structure annexe et des pierres levées disséminées. Aucune trace d'un mur d'enceinte ou d'une entrée n'a pu être retrouvée en surface, malgré des recherches minutieuses.

L'*ahu* n'est qu'à 20 mètres de la limite des plus hautes mers : si l'entrée existait, elle a pu être emportée par les eaux ou fossilisée sous le sable, mais il paraît peu vraisemblable que le mur d'enceinte ait été lui aussi disloqué, la partie proche de l'*ahu* tout au moins subsisterait ou il en resterait des traces.

Exceptionnellement, un relevé de ce *marae* a été dressé, à cause de son intérêt particulier et de sa situation critique : il risque en effet, d'être détruit au cours d'une forte marée ou d'un cyclone.

L'*ahu* est orienté E.O., il mesure 3,30 m de long sur 80 cm de large. Sa structure est identique à celle des *ahu* déjà rencontrés⁴. Il comporte :

— un entourage rectangulaire de pierres posées de chant ; à l'intérieur du rectangle, le sol est recouvert par de grandes dalles irrégulières, posées à plat et entièrement cachées par un remplissage de petits blocs coralliens.

— trois pierres levées situées à l'extérieur du rectangle, le long du grand côté Sud. La pierre de l'angle Sud-Est a été cassée en deux, mais on distingue très nettement la racine et la partie supérieure tombée à terre.

— trois pierres levées plus petites, situées à l'extérieur du rectangle, le long du grand côté Nord, une pierre levée au centre et deux pierres d'angle.

On distingue également à l'Est de l'*ahu* une petite structure de 1,60 m de long sur 45 cm de large, orientée Nord-Sud. L'entourage fait de pierres plates posées de chant et de gros blocs irréguliers n'est pas très net. La structure est entièrement recouverte de morceaux de corail fossile.

Dans la zone située au nord de l'*ahu* se dressent trois pierres isolées (voir fig. 5).

Il n'existe pas d'autre structure aux environs de ce *marae*. Un fragment

1. *A'v'e* ou en Paumotu *mikimiki* : *Pemphis acidula* F.

2. *Apata* : *Scaevola frutescens*.

3. Seule, une des pierres levées (angle sud-est de l'*ahu*) a été brisée récemment par l'action du feu ; au cours du ramassage du coprah, des bourres de coco ont été brûlées sur l'*ahu*.

4. Pour une description détaillée des *ahu* à Rangiroa, cf. J. GARANGER, *infra*.

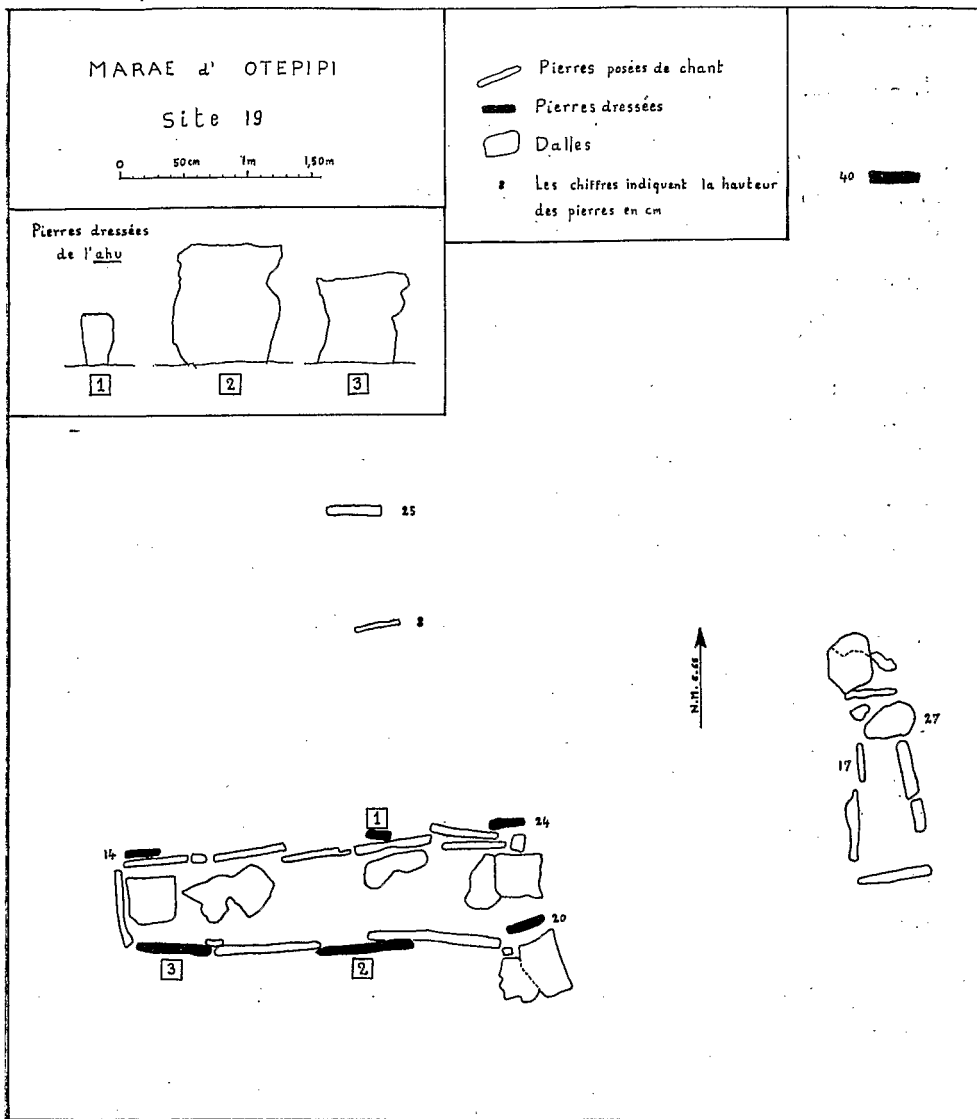


FIG. 5. — Relevé du marae d'Otepiipi.

d'herminette en basalte, à section triangulaire¹, a été trouvé en surface à l'est du marae et à quelques mètres de la mer.

20. AHOREHORE.

Cet flot, situé à l'est de la grande terre d'OTEPIPI, conserve des vestiges d'installation humaine, probablement récente : murs effondrés, parcs en

1. Il s'agit d'une section de lame ; longueur = 11,3 cm ; largeur = 5 cm ; épaisseur = 6,8 cm. La face sans arête est à profil longitudinal légèrement concave. Peut-être type 'oma (catalogue du Musée de Papeete, n° 1299).

pierres sèches, nombreux arbres fruitiers ainsi que des *miro*¹ et des *tamanu*².

21. — TEU.

Une structure de nature indéterminée, connue des informateurs, n'a pu être retrouvée. De nombreux *maite* existent dans cet flot. Il y a une dizaine d'années, un hameçon de nacre a été trouvé sur le versant du plus profond d'entre eux, mais il n'a pu être examiné.

VAHITURI.

La région de Vahituri occupe la pointe Ouest de l'atoll. Dans toute la zone qui longe la terre, le lagon est très peu profond et encombré de bancs de sable : les coraux y sont à peu près absents.

Les îlots situés entre Teu et Vahituri ont subi d'importantes perturbations à la suite des raz de marée et des cyclones : les îles sont petites et peu nombreuses. Les plus proches du récif extérieur sont parsemées de blocs détritiques et de dalles calcaires détachées du récif.

La végétation y est spontanée et essentiellement arbustive ; les cocotiers sont rares.

22. — Un groupe de quatre de ces petits îlots, situé à proximité de la grande terre de Vahituri, a été exploré en détail. A la lisière de l'îlot *PARAURI*, non loin du récif, quelques pierres dressées ont été repérées, mais elles ne se présentent pas en structure organisée.

Les informateurs insistent surtout sur la présence « d'une pierre de Tahiti en forme d'étoile ». Il existe, en effet, à quelques mètres des pierres dressées un bloc de basalte qui ne semble pas taillé. En forme de triangle équilatéral régulier, avec deux faces planes, il mesure environ 20 cm de hauteur, pour une épaisseur de 8 cm. Il repose à plat sur un tapis de débris végétaux³.

Signalons au passage qu'à l'îlot proche nommé Huehue, dans un chenal peu profond, des morceaux de basalte sont répandus parmi les débris coralliens. Il s'agissait peut-être à l'origine de meules pour l'extraction de l'huile de coprah ou de cucurbités d'alambic comme on en trouve à Tahiti : en effet plusieurs de ces fragments de basalte présentent une surface régulière plano-convexe. Les habitants ont brisé les blocs et utilisé les débris pour la fabrication de fours tahitiens. Avant d'être brisés, les objets auraient eu la forme d'une roue de 50 cm de diamètre environ.

Des blocs de même matière ont été observés également dans la passe de Tivaru, dans un endroit peu profond, mais les blocs sont plus gros et ne

1. *Thespesia populaea*.

2. *Calophyllum inophyllum* (L.).

3. Aucun renseignement n'a pu être recueilli sur l'origine de cette pierre, mais elle est encore l'objet de superstitions : si on y touche, la mer devient très mauvaise. Un homme avait emporté cette pierre avec lui, mais le lagon s'est déchaîné et il a dû la rapporter à sa place.

Notons que Caillot (1932, page 88) rapporte quelques traditions de l'atoll de Hao à propos des superstitions relatives aux pierres basaltiques.

présentent pas de surface lisse. La plupart des pierres d'origine volcanique trouvées à Rangiroa proviennent du lest abandonné par les bateaux à date récente.

23. — A l'extrémité Sud-Est du grand flot de Vahituri, dans la zone mise en valeur par l'I.R.H.O.¹, les ouvriers ont mis au jour, au cours d'un défrichage, une petite structure en rectangle avec des pierres plantées de chant pour former l'entourage (sept pierres, de forme irrégulière, dont deux fermaient les petits côtés du rectangle). Au centre de la structure, un gros bloc de corail était disposé transversalement et des pierres moins volumineuses étaient éparses sur le reste de la surface.

Le personnel de l'I.R.H.O. a pratiqué un sondage sommaire à l'intérieur de la structure : le sol sableux, mêlé d'humus et de débris coralliens, a été creusé jusqu'au sable blanc, à une profondeur de 60 cm mais aucun élément d'intérêt n'a été découvert.

La structure est orientée N.-N.E.-S.-S.E. et ses dimensions sont les suivantes :

— longueur = 40 cm.

— largeur = 55 cm.

— hauteur des pierres de chant :

moyenne extérieure = 15 cm.

moyenne totale = 35 cm.

Deux dalles sont enfouies à proximité de la structure, à une distance de un mètre vers le nord.

A une centaine de mètres à l'ouest de cet ensemble, on aperçoit une structure semblable, mais plus petite et en plus mauvais état. Elle mesure un mètre de long et l'entourage se compose de six pierres posées de chant, tandis que l'intérieur est recouvert de petits blocs coralliens.

Non loin de ces structures, à proximité du récif extérieur et un peu avant la limite des plus hautes mers, on distingue une forte densité de pierres plates disséminées sur une surface restreinte. Elles sont toutes à plat sur le sol ou à demi enfouies, mais certaines d'entre elles ont des formes très régulières et paraissent avoir été taillées sur un ou plusieurs côtés.

Mais on ne peut être certain de trouver là les vestiges d'un *marae* et non une conséquence de l'action de la mer sur la dalle calcaire, malgré les formes très différentes des blocs détritiques environnants. Aucune pierre levée, aucun alignement, aucune manifestation d'industrie ou de présence humaine ne vient confirmer une hypothèse très vague.

Il n'est pas exclu cependant qu'il ait existé dans cette zone un ensemble de structures, maintenant entièrement bouleversée par l'action de la mer, mais dont les deux rectangles avec entourage de pierres de chant seraient des témoins annexes.

1. Institut de Recherches pour les Huiles et Oléagineux.

Toujours dans la zone exploitée par l'I.R.H.O., les travailleurs ont trouvé en surface un fragment de plat creux (*'umete*) en roche volcanique, dont les dimensions devaient être assez importantes (catalogue du Musée de Papeete n° 1.300, objet transmis par P. Ottino).

L'Est.

Les îlots situés à l'est de l'atoll présentent à peu près tous les mêmes caractères : terres longues et basses, légèrement plus élevées à proximité du lagon et du côté du récif extérieur ; en arrière et en contre-bas d'une sorte de dune en plateau parallèle au rivage du lagon, des dépressions (*pape apo'o*) dans lesquelles les eaux de pluie stagnent quelque temps, s'étendent en longueur.

Les cocoteraies recouvrent tous les îlots d'un réseau très dense. Les vestiges de structures établis par l'homme se rencontrent généralement sur la zone sèche qui domine le lagon. C'est là également qu'on trouve les plantes cultivées *pia*¹, *nono*², *tiare tahiti*³.

24. — TAPUA'A (nom d'un pâté de corail appliqué à l'îlot voisin).

A proximité du lagon, on rencontre une ligne continue de pierres plantées de chant, d'environ 15 mètres de long et orientée à peu près nord-sud, avec des blocs coralliens disséminés de chaque côté. Il s'agit certainement des vestiges d'un mur d'enceinte, mais on ne peut dire s'il appartient à un *marae*, aujourd'hui disparu. Des dalles et des blocs de corail ont été prélevés à cette structure, pour construire un puits, un soubassement de maison et une citerne.

On trouve dans la même zone, trois emplacements marqués chacun par deux dalles plantées face à face. D'après les informateurs, il s'agit de tombes individuelles.

25. — MAUFANO.

La structure se trouve non loin du lagon, derrière la maison actuelle des ramasseurs de coprah.

Elle comporte en premier lieu une construction rectangulaire, bien conservée, formée par un entourage de pierres plantées de chant et dont la hauteur au-dessus de la surface du sol ne dépasse pas 10 cm.

Elle est orientée N.S. et mesure 3,40 m de long sur 1,10 m de large.

A l'intérieur de cet enclos réduit on n'aperçoit aucun remplissage de corail et le sol n'apparaît pas différent du sol environnant.

Au milieu du grand côté Ouest de ce rectangle et perpendiculairement à lui part une sorte de couloir construit suivant le même procédé : orienté E.O., il est large de 60 cm et s'interrompt, du moins en surface, à 1,30 m de la structure principale.

A 10 mètres au N.O. de cet ensemble et à 8 mètres au S.O., apparaissent

1. *Tacca pinnatifida* F.

2. *Morinda citrifolia* L.

3. *Gardenia taitensis*, De Candolle.

des vestiges de structures indéfinissables qui se résument à quelques pierres plantées de chant et à des dalles tombées à terre.

La structure en T, décrite ci-dessus, est curieuse et rien de semblable n'a été rencontré dans la partie Est de l'atoll. On peut cependant la comparer à l'ensemble plus petit de Taerere qui présente la même structure en T.

Suivant certains informateurs, la structure de Maufano serait un « *marae* à poissons ». La présence de nombreux déchets de poissons à Taerere tendrait à confirmer l'hypothèse suivant laquelle certains *marae* à poissons avaient cette forme, mais il est difficile de conclure, à partir de deux structures seulement.

26. — VAITAIARO.

Il y a une vingtaine d'années, dans un petit îlot entouré par des chenaux de marée, des crânes et des ossements humains apparaissaient au fond d'une dépression située au centre de l'îlot. Les propriétaires de la cocoteraie brûlèrent par-dessus des feuilles sèches de cocotier pour se débarrasser de ces vestiges gênants. Actuellement on ne voit plus rien, mais deux os longs en très mauvais état ont été trouvés à 30 cm de profondeur. Il faudrait entreprendre des fouilles méthodiques et une exploration minutieuse du chenal qui entoure l'îlot pour déterminer s'il s'agit de véritables sépultures ou d'un charnier résultant d'une bataille ou d'une épidémie.

27. — HARARU.

Les structures se trouvent à proximité du lagon, concentrées sur un espace relativement restreint, mais elles sont toutes en très mauvais état.

On distingue une structure de 4 mètres de long sur 1,50 m de large, qui pourrait être un *ahu*, mais la plupart des pierres qui formaient l'entourage sont déplacées ou effondrées. Une autre structure semblable est en plus mauvais état encore, ainsi qu'un mur d'enclos très incomplet fait d'une double rangée de pierres debout.

28. — TIPUTA.

Dans le village même de Tiputa, l'existence d'au moins deux *marae* est attestée : on en connaît approximativement les emplacements, mais il ne reste actuellement aucune trace de ces monuments.

Signalons au passage les trois cimetières familiaux : bien qu'anciens et désaffectés, ils sont post-européens. Les tombes sont indiquées soit par deux dalles plantées face à face, soit par un entourage rectangulaire de pierre de chant.

Plus intéressants sont les sites où ont été découverts de manière fortuite des témoins de l'industrie ancienne.

Au bord de la passe, à proximité du phare : — deux herminettes en basalte, du type des îles de la Société.

La première est une herminette à tenon, avec épaulement bien marqué, de section transversale quadrangulaire : longueur = 10,2 cm ; largeur à l'épaulement = 3 cm. Elle a été trouvée à environ 1,20 m de profondeur

en même temps que trois hameçons de nacre qui n'ont pu être examinés.

L'autre (954, du Musée de Papeete) est une herminette à tenon, avec épaulement bien marqué, de section triangulaire. L'arête sommitale (arrondie) est en position interne, le tenon fait un angle léger avec la lame.

Longueur = 8,5 cm ; largeur = 4,3 cm ; épaisseur = 4 cm.

Près de l'ancien wharf, sous un *tou*¹ :

— un atelier de fabrication d'hameçons, avec de nombreux fragments d'hameçons, des ébauches et une grande quantité de débris de nacre².

A Tiare mai arei, vers l'extrémité Est du village :

— deux herminettes dont l'une bien conservée est de type tahitien.

C'est une herminette à tenon, avec épaulement bien marqué, à section triangulaire et arête sommitale sur la face interne.

Longueur = 20,8 cm ; largeur = 6,4 cm : épaisseur = 6,3 cm (n° 666 du Musée de Papeete).

L'autre n'est représentée que par un fragment de lame qui paraît avoir été roulé.

— un hameçon de nacre incomplet (simple, courbure en U, sommet et pointe cassés).

Deux pièges avec parcs à poissons en pierre peuvent être observés à Tiputa, ils sont d'origine ancienne et encore en usage à l'heure actuelle. L'un d'eux a été construit sur le récif extérieur, au bord de la passe et draine les poissons qui quittent le plateau récifal avec le courant sortant.

Les *maite* ne sont pas absents à Tiputa : on les trouve dans la partie Ouest du village où ils sont très nombreux.

Un certain nombre de vestiges lithiques n'a pu être identifié :

— à l'entrée de la passe, côté lagon, à 12 m de la mer, des pierres levées et des dalles posées à plat sur le sol.

— près de la passe, des restes d'un mur d'enclos : une double rangée de grosses pierres levées, dont l'intérieur est comblé par du corail fin, a 8 mètres de long pour une largeur de 60 cm.

29. — ОНОТУ.

Cette terre est située en face du village de Tiputa, de l'autre côté de la passe. Le *marae* signalé par la tradition n'existe plus et les seuls vestiges visibles sont probablement d'époque assez récente :

— longs murs en pierres sèches qui devaient constituer des enclos.

— une sorte d'allée, large de 1,30 m et longue de 33 m, perpendiculaire à la ligne du rivage, côté lagon : elle se présente sous la forme d'une double rangée de pierres plantées de chant et dont le sommet est presque à ras du sol.

1. *Cordia subcordata*.

2. Cf. GARANGER J. 1965.

— des traces d'un chemin aménagé s'enfonçant vers l'intérieur, marqué par deux levées de terre parallèles.

Les *maite* de cette zone sont parmi les plus grands et les plus profonds de l'atoll. Pour certains d'entre eux, les versants de la fosse sont étayés par des pierres appareillées.

Les structures et les *maite* sont situés à proximité du lagon. Un piège à poissons, avec parcs en pierre a été construit dans la même portion de l'îlot.

CONCLUSION

Cet inventaire des structures *in situ* présente un double intérêt : il permet d'abord d'établir des comparaisons entre les différents types de structures observés sur le terrain, il rend possible également une confrontation de ces observations avec les informations apportées par la tradition orale et écrite.

Un examen de la répartition des structures à travers l'atoll, montre qu'elles n'ont pas le même aspect suivant les régions : *marae* complets de l'Ouest, de Maeherehona'e à Pomariorio, *marae* incomplets du Sud, de Taë'o à Vahituri, structures variées et désorganisées de l'Est. C'est ainsi qu'après avoir étudié les pierres levées, leur mur d'enceinte et leur entrée encadrée par deux plates-formes régulières, on est frappé par la structure sommaire des *marae* du Sud. Nulle part, au sud de Pomariorio, on ne retrouve le mur d'enceinte ou l'entrée. Les structures, qui sont de toute évidence des *ahu*, le *marae* de Otepipi le prouve avec sa structure d'*ahu* classique bien conservée, se présentent seules, qu'elles soient isolées comme à Natonato, Motu'Iore III, Otepipi, ou groupées comme à Taë'o.

On peut ne voir là qu'une coïncidence et supposer que les structures se sont moins bien conservées dans le Sud, mais les travaux de P. Ottino montrent que l'implantation humaine dans les flots du Sud est ancienne et que ce n'est que tardivement, dans la deuxième partie du XVIII^e siècle que les *'ati* du Sud, sous la pression des menaces venues de l'extérieur, se sont regroupés « dans trois Mata'einaa correspondant aux trois passes de Tivaru, Avatoru et Tiputa »¹.

Si l'on tient compte de ces faits, les différences entre les deux types de structures, *ahu* simples et *marae* à enceinte, paraissent moins inexplicables. Les premiers témoigneraient d'un état plus ancien, tandis que les seconds, plus élaborés, et peut-être influencés par les structures de type tahitien, ne remonteraient pas au-delà du XVIII^e siècle.

Ainsi les situations respectives de ces deux types de structure n'apparaissent pas en contradiction avec les données historiques, mais au contraire tendent à les confirmer.

Malheureusement les sources orales ou écrites contenues dans les *faatara* (récits déclamatoires) et les généalogies, ne fournissent pas de précisions sur la composition des différents *marae* ou les noms de leurs différentes parties. On ne peut que s'estimer heureux quand les transcriptions de ces *faatara*

1. OTTINO P., *op. cit.*, p. 27.

et de ces généalogies dans les *puta tupuna* (livres d'ancêtres) contiennent des indications générales sur les *marae*, c'est-à-dire leur nom, leur appartenance et le nom du lieu où ils se trouvaient¹. Ce manque de précision dans les sources rend tout travail de synthèse assez décevant : alors qu'il serait du plus grand intérêt de pouvoir expliquer les structures rencontrées sur le terrain par les informations historiques et réciproquement de vérifier les secondes par les premières, on ne peut, en réalité, que confronter des données, qui dans les deux cas, sont extrêmement pauvres.

Même lorsqu'il existe une correspondance entre les structures existantes et les sites indiqués par la tradition, rien ne permet d'affirmer de manière absolue que l'on est en présence dans un lieu donné, du *marae* de tel nom, ayant appartenu à tel *'ati*.

Cependant pour les *marae* d'époque récente au sujet desquels certains informateurs sont encore capables d'établir un lien entre ce qu'ils en ont vu sur le terrain et ce qu'ils en ont appris grâce « aux paroles des ancêtres », il subsiste très peu de doutes. C'est le cas des *marae* de l'Ouest situés respectivement à Maeherehona, Tivaru, Pomariorio². Sont ainsi situés géographiquement :

— un *marae* de nom inconnu qui appartenait au *'ati* Ha et qui se trouve près de la citerne de Maeherehona (n° 4).

— le *marae* de « jeu » de la dune de Teonemahue (n° 5).

— le *marae* des *'ati* Pahio et Rua, nommé Anihia : il s'agit du grand *marae* de Tivaru (n° 6).

— le *marae* Pomariorio du *'ati* Rua dans l'îlot Pomariorio (n° 7).

Mais pour le Sud, les renseignements se font très imprécis :

— un seul *marae* de prière est indiqué à Taë'o, alors que des *ahu* ont pu être repérés dans deux îlots différents.

— à Motu'Iore III, un *marae* du nom Puhiaru, ayant appartenu au *'ati* Marere, est signalé, mais rien ne prouve de manière certaine que les structures trouvées dans cet îlot correspondent à ce *marae* précis (n° 18).

— un *marae* de prière est indiqué, sans commentaires, à Otepipi. Le seul point de comparaison, ce sont les localisations géographiques et elles ne coïncident pas exactement (n° 19).

— le *marae* de Vahituri pose un problème plus intéressant. L'étude de P. Ottino montre que le premier *'ati* implanté à Rangiroa, le *'ati* OïO, aurait construit son *marae* à Vahituri. Le grand *marae* devenu le *marae*-souche de Rangiroa, se nommait Ra'ipu³. Il s'agirait donc du *marae* le plus ancien et le plus important de Rangiroa. P. Ottino écrit également⁴ : « Enfin tous les *marae* n'avaient pas la même importance et seule les « grands » (?) *marae*

1. OTTINO P., *op. cit.*, p. 15, et tableau et carte de la p. 38.

2. Pour comprendre cette étude comparative entre structures *in situ* et traditions orales, il convient de se reporter au tableau et à la carte des sites religieux établis par P. OTTINO, *op. cit.*, en face de la page 38.

3. OTTINO P., *op. cit.*, pp. 25 et 48.

4. *Id.*, p. 48.

étaient construits autour d'une pierre basaltique noire ». La pierre « en étoile » de l'îlot Paraurii (n° 22) marque-t-elle l'emplacement d'un grand *marae* et plus particulièrement du *marae* Ra'ipu ? La densité de la végétation à cet endroit, le mauvais état des structures, ne permettent pas de conclure à partir d'un simple examen de la surface. Seule l'archéologie proprement dite pourrait apporter des éléments nouveaux.

Cette absence de descriptions dans les informations orales et écrites, met également un obstacle à l'identification précise des *marae* « à poissons », appelés *to'ato'a i'a*¹. De tels *marae* sont signalés à Tivaru, Fenuarua, Vahituri, Vataiara, mais nous ne savons rien de leur structure particulière, s'ils en avaient une. Rien dans la tradition écrite ne confirme que les structures particulières en T, de Taerere (n° 13) et de Maufano (n° 25) sont bien des *marae to'ato'a i'a*.

Par contre les vestiges d'habitat récent accompagnés d'arbres fruitiers, de Porahu (n° 17) et de Ahorehore (n° 20) sont situés dans l'espace et dans le temps. Ils témoignent d'un repeuplement tardif de la zone Sud, à une époque où la paix était rétablie dans l'atoll².

Anne LAVONDÈS,

Office de la Recherche scientifique et technique
Ouvéa-Mer.

3) FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES ET RESTAURATION DE TROIS MARAE

Quatre sites ont été choisis parmi ceux qu'A. Lavondès vient de décrire ; on ne pouvait se donner pour tâche de les fouiller tous, les structures de surface (les *marae* en particulier), aussi bien que les vestiges mobiliers repérables sur le sol, ne permettent en rien de préjuger la richesse du sous-sol. Ceci est vrai pour toute la Polynésie centrale mais plus particulièrement dans des atolls où l'outillage fut toujours peu abondant et toujours tributaire de l'extérieur pour ce qui est du matériel lithique, dans des atolls qui, de surcroît, furent maintes fois bouleversés par des raz de marée. L'étude de l'organisation structurale des *marae*, même lorsque ces *marae* sont dégradés par le temps, permet des comparaisons qui éclairent le passé, les conclusions qu'A. Lavondès vient de tirer de son étude en sont une preuve. Présenter, dans leur organisation ancienne, des structures mieux conservées, intéresse non seulement l'ethno-histoire locale mais le passé du monde polynésien dans son ensemble. Ces structures religieuses, en effet, évoluent dans le temps et dans l'espace et ces variations, avatars d'une même pensée religieuse et reflets d'influences multiples, aident à préciser les voies de diffusion des civilisations polynésiennes. Trois *marae*, en assez bon état de conservation,

1. *Id.*, p. 37 : « seuls les *marae* où les hommes consommaient les poissons sont désignés sous un nom spécial : *marae to'ato'a i'a* ».

2. OTTINO P., *op. cit.*, pp. 30 et 31.

offraient l'intérêt d'une étude en profondeur, leur état permettait une complète restauration.

*
* *

1) POMARIORIO.

(RG 411)¹ : A. Lavondès, site 7. Cf. fig. 3 et 6, et pl. I.

Ce petit *marae*, bien qu'enfoui dans une brousse de pandanus et de cocotiers, était cependant assez bien conservé. *Marae* des 'ati Rua il a donné son nom (Pomariorio) à la terre où il fut construit (cf. Paul Ottino 1965, p. 38 bis).

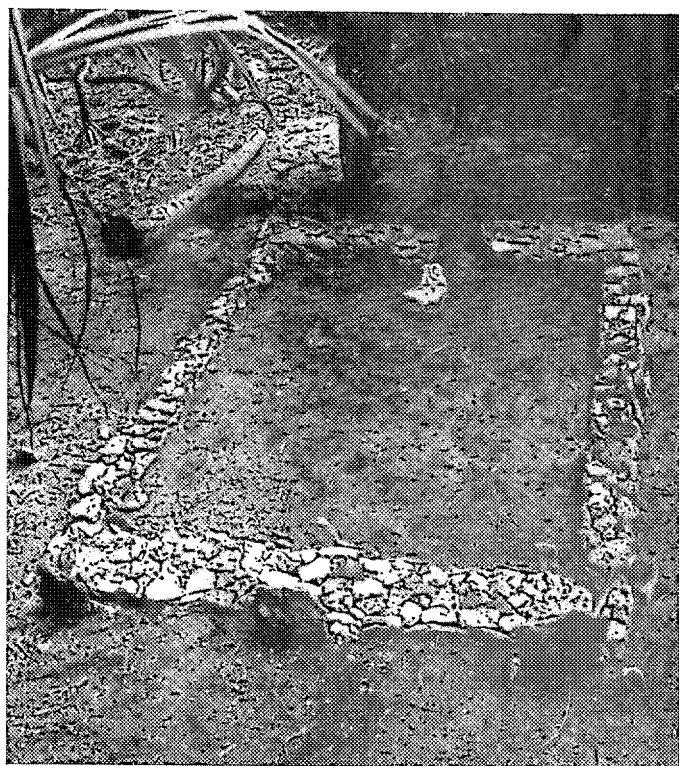
L'*ahu*, long de cinq mètres environ et large de quatre-vingt-dix centimètres, est constitué d'un rectangle de dalles coralliennes, posées de chant et faiblement enfoncées dans le sol, l'espace ainsi délimité est rempli de gravier corallien et pavé en surface. La hauteur totale de l'*ahu* est de trente centimètres environ. Trois pierres sont dressées derrière l'*ahu*, ce sont des dalles en calcaire corallien, grossièrement rectangulaires et dont un petit côté est enfoncé à une profondeur de trente centimètres dans le sol. La pierre dressée à gauche² est haute de 80 cm et la pierre droite de 70 cm. La pierre centrale était brisée à 20 cm du niveau du sol et fut remplacée par une dalle nouvelle. Ce fut également le cas des pierres dressées à gauche et au centre de la façade de l'*ahu*, la pierre dressée à droite était en place et complète, haute de 27 cm sa forme et sa hauteur permit d'identifier les morceaux de pierres relevés en C2, il s'agissait de la pierre dressée centrale dont la hauteur devait être de 28 cm.

La cour est bordée à gauche et à droite par un mur contigu à l'*ahu* et aux structures de l'entrée. Ce mur, haut d'une vingtaine de centimètres, est constitué de deux alignements de pierres coralliennes posées sur chant, leur intervalle est comblé par du sable et du gravillon corallien et l'ensemble est recouvert d'un pavage en petites dalles coralliennes. Il semble que le mur gauche ait été remanié, un alignement médian devait être en position externe et donner au mur une largeur de 20 à 30 cm comme c'est encore le cas pour le mur gauche en D2/D3. L'élargissement du mur à 50 cm, par construction d'un nouvel alignement externe, ainsi que le pavage superficiel, seraient plus récents. Seul fut conservé, dans sa forme primitive, le mur droit en D2/D3 et ceci, probablement, du fait de la structure annexe située à droite de ce mur.

Deux structures rectangulaires limitent le devant du *marae*, d'une construction identique à celles de l'*ahu* et des murs, elles sont séparées par un espace non construit, large de 60 cm et situé dans l'axe de la cour, il s'agit de l'entrée du *marae*. La structure gauche s'appuie sur un rocher corallien en place, elle est, comme la structure droite, très désorganisée.

1. Les structures sont désignées par deux lettres : RG (= Rangiroa) et trois chiffres, le premier identifie l'îlot, le second la terre et, le troisième, la structure dans la zone précédemment définie.

2. L'observateur étant supposé faire face au *marae*, la cour est devant lui et l'*ahu* au fond de la cour. La façade de l'*ahu* limite la partie arrière de la cour et le dos de l'*ahu* est invisible pour l'observateur ; celui-ci voit à sa gauche, le mur gauche et, à sa droite, le mur droit.

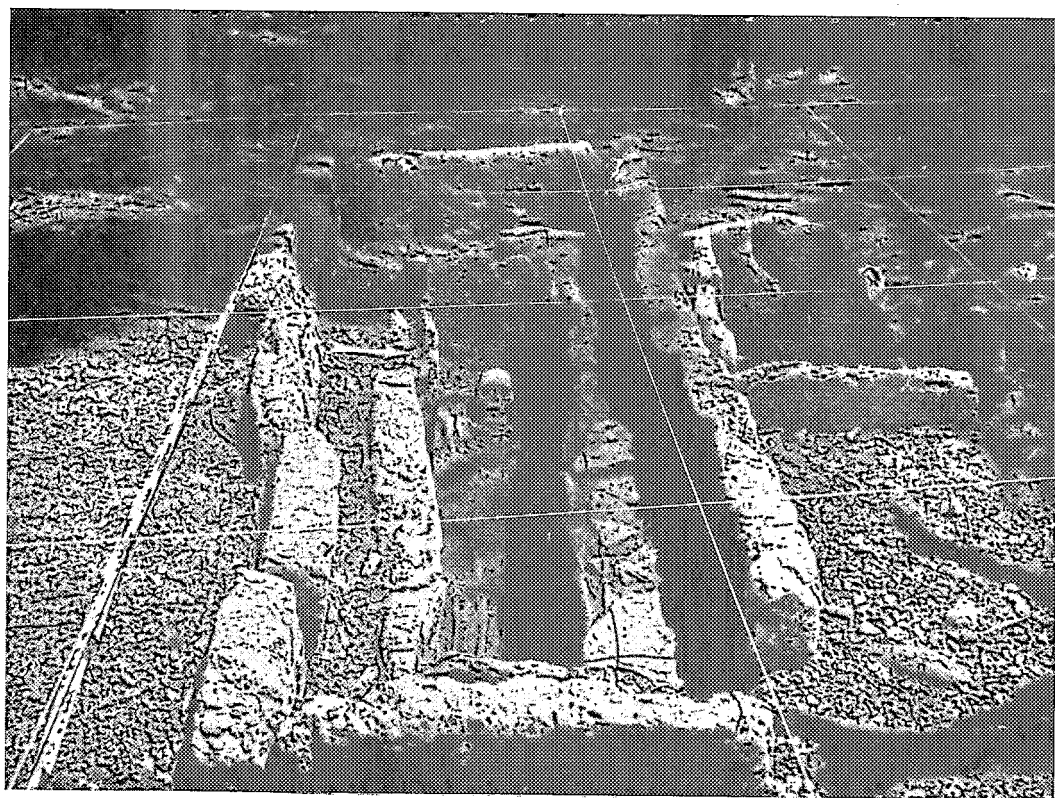


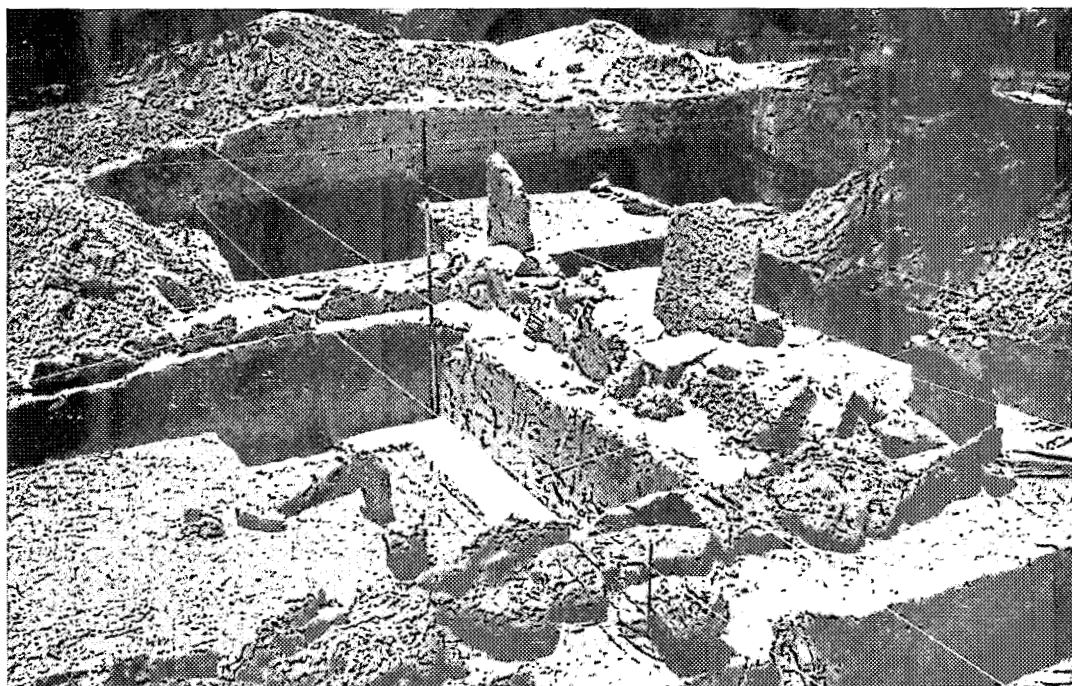
N° 1 : *Marae* de Pomariorio (cf. figure n° 6). — Au premier plan les trois pierres dressées derrière l'*ahu*, au dernier plan l'entrée du *marae* et les deux structures rectangulaires qui complètent, avec les murs latéraux, l'entourage de la cour. On distingue le siège central dans la cour, devant l'entrée



(Photo P. Ottino.)

N° 2 : Sépulture du site Huru-huru'ioire (cf. figure 7, carton B). La vue est prise après levage des dalles superficielles et fouille des deux coffres rectangulaires.





N° 3 : *Marae* de Maherehonae (cf. figures 8 et 9). — Vue prise au cours des fouilles conduites au delà du sol archéologique supérieur. On distingue l'*ahu* du *marae* et les trois grandes dalles dressées derrière l'*ahu*. Sur les « murs » des coupes profondes, la couche archéologique brune (4) apparaît très nettement sous le sol brun clair contemporain de l'édifice. (Photo. J. Garanger.)



N° 4 : *Marae* de Maherehonae après comblement des fouilles et restauration, le sable commence déjà à réhenvahir la structure. On distingue l'entrée (à gauche) puis la pierre-dossier au centre de la cour et, à droite, l'*ahu* et ses six pierres dressées. (Photo. J. Garanger.)



N° 5 : *Marae* de Tivaru après les travaux de fouille et de restauration. Au premier plan, on aperçoit l'entrée et ses deux structures rectangulaires et, au second plan, le siège central de la cour. L'*ahu* est au troisième plan et reconnaissable aux trois grandes dalles coralliennes qui sont dressées derrière lui, la pierre centrale, la plus blanche, est une dalle retirée du lagon pour remplacer la dalle primitive brisée par un ancien raz-de-marée

(Photo P. Ottino.)

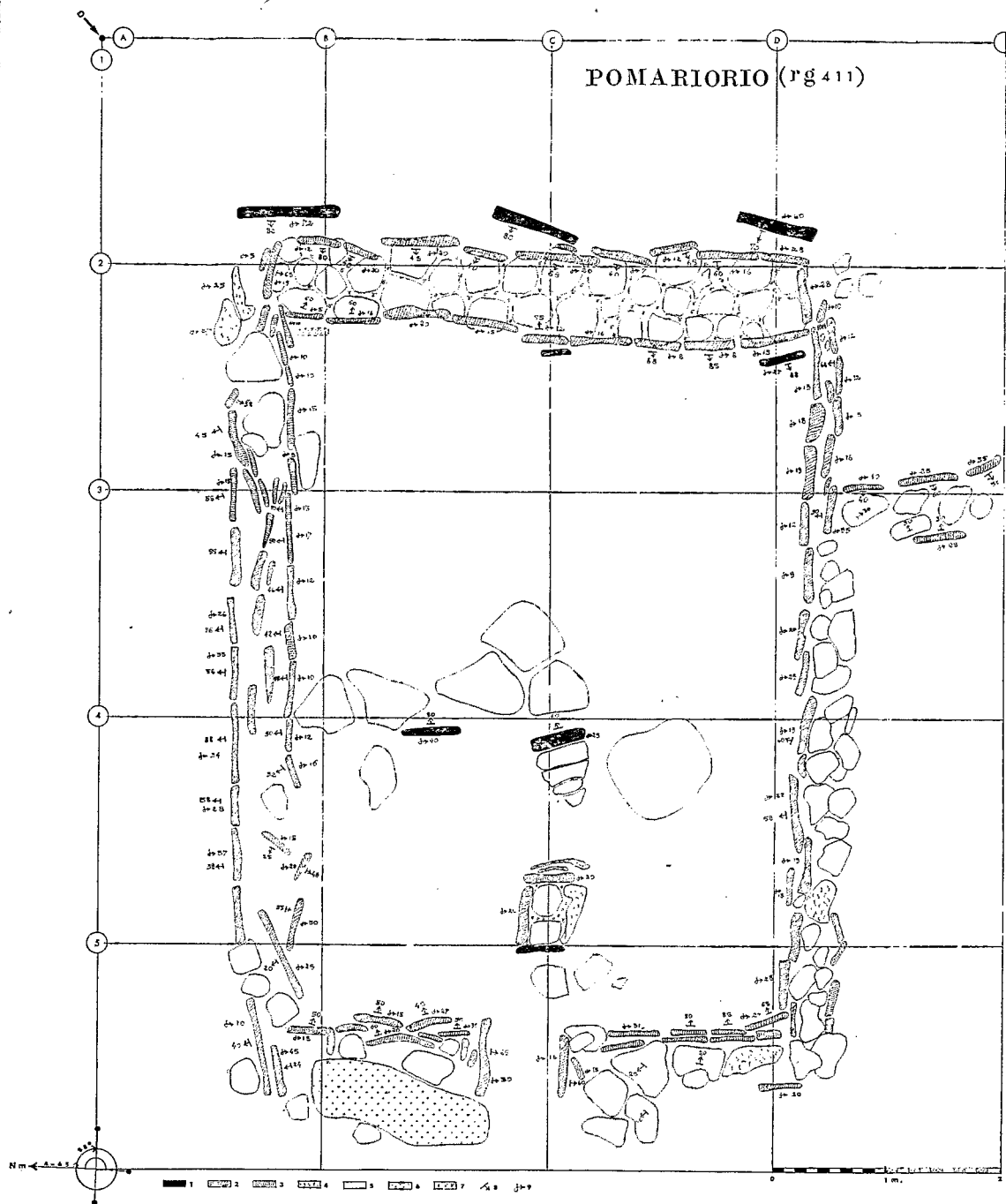


FIG. 6. — Plan du marae POMARIORIO.

- 1 : pierre dressée.
- 2 : pierre dressée, brisée, dont il ne reste que la racine en terre.
- 3 : pierre posée sur chant.
- 4 : bloc corallien.
- 5 : petite dalle corallienne posée à plat.
- 6 : rocher corallien en place.
- 7 : remplissage des structures en gravier corallien ('iri'iri).
- 8 : pendage des pierres (la flèche indique le sens du pendage, sa valeur est exprimée en degré. Les pentes nulles ou verticales ne sont pas signalées autrement que par les symboles 1, 2 et 3.
- 9 : hauteur en centimètres des pierres dressées ou posées sur chant.

NB : pour tous les plans figurés, le quadrillage représente le réseau matérialisé sur le terrain, les carrés de fouille ainsi délimités sont identifiés par leurs coordonnées horizontales supérieures et verticales gauches : A1, C5..., etc.

A l'extérieur de la cour, une petite structure rectangulaire était construite perpendiculairement au mur droit en D2/D3, son état de dégradation n'a pas permis une restauration fidèle. Il est possible que les trois petites dalles situées en D2 soient des pierres dressées, leur enracinement est en effet profond et leur hauteur supérieure à celles des pierres posées sur chant.

La cour, non pavée, est large de 4,55 m du côté de l'*ahu* et de 4,10 m du côté de l'entrée, sa longueur moyenne est de 6 mètres. Deux pierres y sont dressées en B4 et C4, la pierre gauche est haute de 40 cm, la pierre centrale était brisée en cinq morceaux dont l'un était encore en place, les quatre autres gisaient en continuité sur le sol ; la hauteur totale de cette pierre centrale était de 70 cm.

Au croisement des axes C et 5, une petite structure rectangulaire fait face à la pierre dressée au centre de la façade de l'*ahu* : trois pierres posées sur chant et une pierre dressée (brisée) du côté de l'entrée limitent un coffre rectangulaire rempli de gravier corallien et dallé en surface.

Deux sondages ont rencontré le gravier corallien en place ('*iri 'iri*) à une dizaine de centimètres de la surface et la nappe phréatique à 30 centimètres de profondeur. Au cours du décapage de la surface, de larges dalles coralliennes furent découvertes à l'intérieur de la cour de part et d'autre de l'axe 4. On supposa qu'elles pouvaient appartenir à une structure plus ancienne et des recherches, guidées par cette hypothèse, furent opérées à l'extérieur du *marae* et au-delà de A4, ces recherches furent vaines, ces dalles reposent naturellement sur le gravier corallien en place.

L'observation du pendage des pierres constituant le *marae* révèle une désorganisation anarchique dont la végétation est seule responsable. Ce *marae* ne fut donc pas affecté par les grands raz de marée du début de ce siècle, soit qu'il fût plus récent (ce qui est fort peu vraisemblable), soit que l'îlot fût mieux protégé contre ce cataclysme que le site RG 31 (cf. *infra*).

*
* *

2) HURUHURU'IORE.

(RG 21) : A. Lavondès, site 2. Cf. fig. n° 7 et planche n° I.

Les recherches ont été guidées sur cette terre (Huruhuru'iore) par deux informations de P. Ottino. La première était qu'une sépulture devait s'y trouver et contenir les restes d'un certain héros 'Iore, son étude pouvait intéresser les travaux ethno-historiques en cours. Par ailleurs, P. Ottino avait remarqué que le sol était jonché de débris osseux et de débris de nacre.

Plusieurs structures étaient apparentes lorsque nous visitâmes le site : une petite structure rectangulaire (RB 211), une construction, large de 1 m et longue de 3 m (RG 212) et qui pouvait être la sépulture de 'Iore, une pierre dressée isolée (RG 213) et un amas de pierre, grossièrement rectangulaire (RG 214), que l'on soupçonna pouvoir être les ruines d'un *marae*. Outre la fouille de ces quatre structures, un relevé des débris osseux et coquilliers abandonnés sur le sol fut effectué sur une surface de mille mètres carrés environ.

A) RG 211 (cf. fig. 7, carton D). Ce petit ciste rectangulaire, long de 60 cm et large de 30 cm, est constitué de quatre petites dalles coralliennes, soigneusement équarries et posées sur chant. Leur hauteur au-dessus du sol est de 20 cm. et leur hauteur totale de 40 cm environ. Une cinquième pierre est plantée parallèlement à un grand côté du ciste (en A2), sa hauteur au-dessus du sol est de 27 cm. Après décapage du sol archéologique un dallage apparut le long de trois côtés de ce coffre de pierre. On supposait que cette structure, malgré ses faibles dimensions, pouvait être le trou à poissons et tortues sacrifiées : le « *pafata* » du *marae* (cf. Emory 1934, pp. 8 et 13, et Seurat 1905, p. 480) ou un simple trou à poissons, isolé, destiné aux pratiques rituelles concernant la pêche (cf. A. Lavondès, p. 5, note 1 et P. Ottino, *opus cité* pp. 98 et 105). Le tamisage soigneux du contenu infirma ces hypothèses : cinq débris osseux furent récoltés (cf. tableau A : 28, 30, 31, 32, 33), leur densité n'est pas plus grande qu'à la surface du site, ils en proviennent sans doute et furent entraînés dans le ciste au cours de son remplissage. Le fond de cette structure était en partie dallé. La fonction de ce ciste reste donc inconnue, peut-être contenait-il des matières organiques qui n'ont laissé aucune trace dans le sol.

B) RG 212 (cf. fig. 7, carton B et C et pl. II). Des dalles de calcaire corallien, posées sur chant et soigneusement équarries, limitaient un espace rectangulaire de 3,30 m, large de 90 cm en moyenne et que recouvrait une grande dalle corallienne brisée en trois morceaux. Parallèlement à l'un des grands côtés de cette première structure, une seconde structure rectangulaire est construite, plus petite que la première elle est également constituée d'un entourage de pierres coralliennes posées sur chant et est dallée en surface (cf. carton B, fig. 7, en C3/C4).

Les dalles superficielles furent levées, un nouveau coffre rectangulaire, fait de pierres posées sur chant, apparut dans chacune des structures précédentes. Dans la plus grande, un dallage recouvrait l'espace compris entre les deux coffres.

La fouille du plus grand coffre intérieur mit au jour un squelette en très bon état de conservation, allongé et orienté ouest-est. La tête était posée sur trois pierres plates formant oreiller. Le squelette est celui d'un homme jeune et de petite taille (1,55 m. environ). La denture est complète et saine, les surfaces des couronnes sont faiblement abrasées. Le crâne est dolichocéphale et haut¹.

La fouille de la structure annexe ne révéla d'abord que des débris osseux peu nombreux (tableau A : 34, 36, 37) et disposés, comme dans RG 211, au hasard du remplissage. Sur le fond non dallé étaient disposés une vingtaine de clous de cuivre, de section carrée, à la même profondeur que le squelette voisin. Une sorte de gaine entourait la partie supérieure de chaque clou, les pointes cependant n'avaient pas été retouchées, il ne s'agissait donc pas d'outils mais probablement de clous de navire non réutilisés et qui conser-

1. Indice céphalique horizontal (DTM/DAP) = 70,2 : dolichocéphalie à la limite de l'hyperdolichocéphalie.

Indice céphalique vertical (D. basilo-bregmatique/DAP) = 71,2 : orthocrâne.

Ind. céph. vert. (DAP/DTM) = 101,5 : acrocrâne.

vaient une partie de l'étope ayant servi au calfatage. L'examen des gaines à la loupe binoculaire montra une sorte de cordon enroulé en spirale autour de chaque clou. Après fixation d'une coupe transversale et coloration au carmin-aluné, l'examen microscopique révéla un tissu lignifié aux vaisseaux scalariiformes sans qu'on puisse préciser davantage la nature de ces fibres végétales.

La question des sépultures des anciens polynésiens est encore mal connue. On sait cependant que les sépultures construites, fréquentes en Polynésie occidentale, sont très rares en Polynésie orientale. Des sépultures primaires et secondaires sont organisées dans certains *paepae* marquisiens de la période « classique » (Suggs 1961, p. 168) mais on ne connaît pas, dans cet archipel, de tombeau isolé datant d'avant la période européenne. De telles sépultures existaient peut-être à l'île de Pâques (cf. Heyerdahl et Ferdon 1961, pp. 210-213, 531-533 et *passim*) et à Mangareva (Emory 1939, p. 12). Les seuls tombeaux à première et définitive inhumation que l'on connaisse en Polynésie centrale sont le résultat de l'influence chrétienne et c'est peut-être le cas, en particulier, des sépultures isolées dans les cours des *marae* de Tongareva et décrites par Buck (Buck 1932, pp. 182 et sq.), le cas également (s'il s'agit bien de sépultures), des structures de Taha'ite à Rangiroa (A. Lavondès p. 9, site 16). Des caveaux existent dans certains *marae* récents des îles de la Société (cf. Emory 1933, p. 13 et Garanger 1964, p. 17) mais ce ne sont que des lieux de sépultures provisoires (cf. Henry 1962, p. 142). Emory (*opus cité*, p. 45) précise qu'aucune structure ne signalait, en surface, jadis les lieux d'inhumation. En dehors des grottes funéraires, les seules sépultures définitives connues aux îles de la Société, accidentellement ou à la suite de travaux archéologiques (cf. Emory et Sinoto 1964), sont des sépultures

LÉGENDE DE LA FIGURE 7

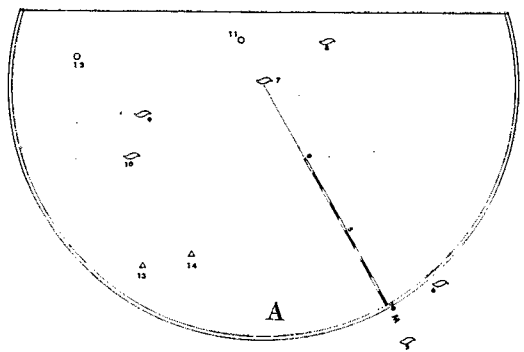
FIG. 7. — Plan d'ensemble des sites de la terre HURUHURU'IORE.

RG 211 : petite structure rectangulaire.
 RG 212 : sépulture organisée.
 RG 213 : pierre dressée isolée.
 RG 214 : ruines de l'*ahu* d'un *marae*.

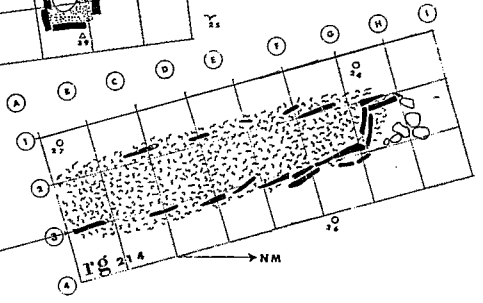
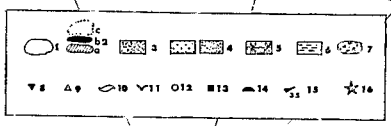
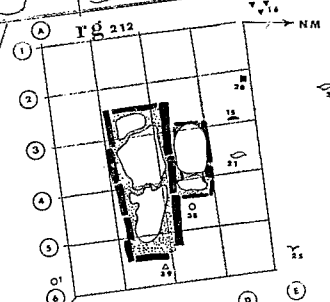
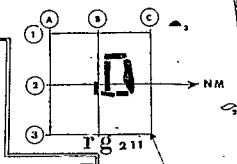
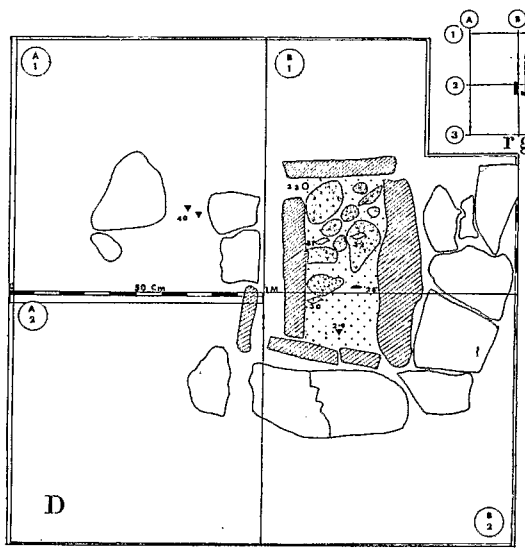
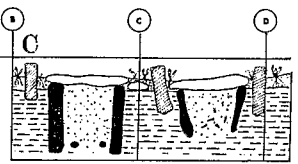
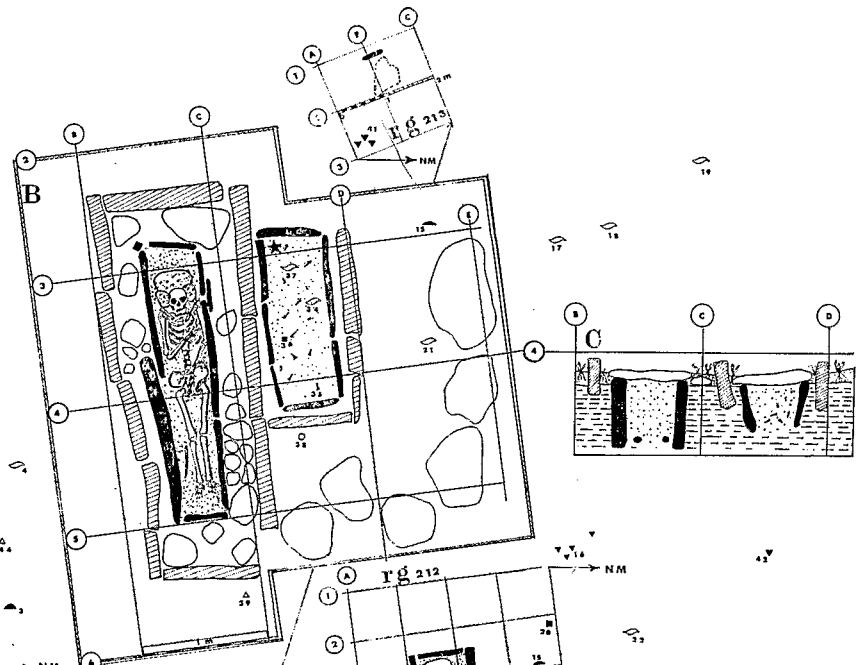
A : Localisation (à une échelle plus grande que celle du plan général) des vestiges osseux et coquilliers relevés dans une région dont le centre est à trente-deux mètres de l'origine (O) du plan général.
 B : plan détaillé de RG 212, après levage des dalles superficielles.
 C : coupe de RG 212.
 D : plan détaillé de RG 211.

Légende :

1 : pierre superficielle posée à plat.
 2 : pierre posée de chant (*a* ou *b* selon les structures) ; *c* : contours (à l'échelle) de la pierre dressée RG 213.
 3 : amas inorganisé de pierres coralliennes : cœur de l'*ahu* ruiné.
 4 : remplissage des structures profondes.
 5 : sol superficiel.
 6 : sol profond en place.
 7 : pavage inférieur des structures profondes.
 8 à 14 : identification des vestiges osseux et coquilliers (cf. tableau A) :
 8 : coquille (nacre) — 9 : coquille autre que la nacre — 10 : poisson —
 11 : oiseau — 12 : os non identifié — 13 : cétacé — 14 : tortue.
 15 : clous de cuivre enfouis dans la structure annexe de la sépulture RG 212.
 16 : prélèvement d'échantillon de carbone C14 (charbon de bois).



HURUHURU 'IORE (rg 21)



non construites, creusées à même le sol. James Morrison (1966 p. 193) précise qu'à Tahiti les morts n'étaient jamais enterrés au *marae* « où personne n'est enterré, en dehors de ceux qui ont été tués à la guerre, des victimes de sacrifices ou des enfants étranglés à leur naissance », encore s'agit-il, très probablement, d'inhumations sans appareil lithique. En ce qui concerne les Tuamotu, Caillot (1932, p. 29) nous indique que les morts, après avoir été exposés dans leur case, étaient déposés dans un radeau qu'on lançait à la mer ou dans un trou creusé en terre en dehors du village. Pour ce qui est de RG 212, l'aspect général du squelette, l'organisation de la sépulture et la présence de clous dans la structure annexe datent cette tombe de la période européenne. Postérieure au *marae* RG 214, elle fut apparemment construite avec des matériaux qui lui furent empruntés.

C) RG 213 et RG 214 : le déblaiement de l'amas informe de pierres coralliennes permit de mettre au jour un entourage rectangulaire fait de dalles posées sur chant et une petite structure annexe (en G2/H2, fig. 7). Il s'agit de l'*ahu* ruiné d'un *marae*, sans pierre dressée à l'arrière ni en façade.

La pierre dressée isolée (RG 213) dépasse le sol de 35 cm, sa hauteur totale est de 70 cm et sa largeur, au niveau du sol, est de 40 cm. Son profil sommital est irrégulier et sans trace d'une taille figurative intentionnelle. Sa taille, sa forme et sa position dans l'axe de l'*ahu* RG 214 conduisent à penser qu'il s'agit de la pierre-dossier centrale de la cour du *marae*, cour où fut postérieurement construite la sépulture RG 212.

TABLEAU A :

IDENTIFICATION DES VESTIGES OSSEUX ET COQUILLIERS RECUEILLIS.
L'ORDRE NUMÉRIQUE CORRESPOND AU NUMÉROTAGE DES VESTIGES
LOCALISÉS SUR LE PLAN GÉNÉRAL FIGURE 7¹.

- 1) Os indéterminé.
- 2) Vertèbres de murène (*puhi*) [*Echidna nebulosa* (Ahl.)].
- 3) Os de tortue (*honu*) [*Chelonia mydas* (Lin.)].
- 4) Vertèbres de diodon (*totara*) [*Diodon hystrix hystrix* (Lin.)].
- 5) Vertèbres de tétronon (*hue*) [*Canthigaster* ou *Tetraodon melagris* (Schneider)].
- 6) Mâchoire et vertèbre de carangue (*paaihere*) [*Caranx melampygus* (Cuvier)].
- 7) Vertèbres de baliste (*'o'iri*) [*Balistapus aculeatus* (JJ)].
- 8) Vertèbres de poisson perroquet (*mane'a*) [scaridé].
9. Vertèbres de murène (*puhi*) [*Echidna nebulosa* (Ahl.)].
- 10) Vertèbres d'*Holocentrus* (*apai*) [*Holocentrus spinifer* (Forsk.)].
- 11) Débris osseux indéterminés.
- 12) Débris osseux indéterminés.
- 13) Valve de bénitier (*pahua*) [*Tridacna elongata* (Lam.)].
- 14) Valves de palourdes (*'orora*) [*Asaphis tahitensis* (Bernardi)].
- 15) Os de tortue (*honu*) [*Chelonia mydas* (Lin.)].
- 16) Débris d'huîtres perlières (*pārau*) [*Pinctada margaritifera* (Lin.)]. Ces débris sont assez abondants sur le site (cf. 29, 40, 41 et 42) ; cependant, aucun fragment ne montre les traces d'une taille quelconque, ceci n'exclue pas le fait que des nacres aient été travaillées sur le site, en effet, ces coquilles, une fois brisées, s'exfolient rapidement sur le sol sous l'effet des embruns et des alternances de température.
- 17) Vertèbres et mâchoire de poisson perroquet (*mane'a*) [Scaridé].
- 18) Vertèbres de poisson bec de cane (*o'e'o utura*) [*Lethrinus miniatus* (Schneider)].

1. Les déterminations ont été effectuées par un informateur de P. ORTINO qui, de son côté, assura la transcription des noms vernaculaires en français. Les indications de P. ORTINO (opus cité, pages 156-158) ont aidé à préciser les noms de taxa ainsi que les ouvrages suivants : GOO et BALMER 1963, CHABOUIS 1954 et HABE 1964.

- 19) Mâchoire et vertèbres de méroü (hapuu).
- 20) Vertèbres et dent de marsouin ('ou'a) [Turisops nuuanu (Andrews) ?].
- 21) Os de murène (puhi) [Echidna nebulosa (Ahl.)].
- 22) Os de tétrodon (hue) [Canthigaster ou Tetraodon melagris (Schneider)].
- 23) et 24) Fragments osseux indéterminés.
- 25) Fragments osseux de frégate ('otaha) [Fregata minor palmerstoni (GM)].
- 26) et 27) Fragments osseux indéterminés.
- 28) Os et fragments de carapace de tortue (honu) [Chelonia mydas (Lin.)].
- 29) Fragments de nacre (pârau) [Pinctada margarifera (Lin.)].
- 30) Vertèbres et débris osseux divers de poisson bec de cane ('o'e'o utura) [Lethrinus miniatus (Schneider)].
- 31) Vertèbres et fragments osseux divers de carangue (paaihere) [Caranx melampigus (Cuvier)].
- 32) Fragments divers de diodon (totara) [Diodon hystrix (Lin.)].
- 33) Fragments osseux indéterminés.
- 34) Fragments osseux de tétrodon (hue) [Canthigaster ou Tetraodon melagris (Schneider)].
- 35) Voir légende, figure 7.
- 36) Dent de cachalot (paroa).
- 37) Fragments osseux de méroü (hapuu).
- 38) Os indéterminé.
- 39) Valve d'huître (tio) gryphea.
- 40), 41) et 42) Fragments de nacres (pârau) [Pinctada margarifera (Lin.)].
- 43) et 44) Valves de bénitiers (pahua) [Tridacna elongata (Lam.)].

*
* *

3) MAEHEREHONAE.

(RG 111) : A. Lavondès, site n° 5. Cf. fig. 2, 8 et 9 et pl. n° II.

A Teonemahue, deux petites structures rectangulaires et une pierre dressée apparaissaient sur la pente de l'une des nombreuses dunes de Maherehonaë. Le sommet de la dune fut entièrement dégagé pour retrouver ce que l'on soupçonnait pouvoir être l'*ahu* d'un *marae* dont les entrées seules étaient visibles. Trois pierres dressées (a, b, c) furent mises au jour, puis (sous près de deux mètres de sable en B3) : le pavage de l'*ahu*. La structure est fort semblable à celle de Pomariorio, lentement fossilisée depuis son abandon, elle est bien conservée, bien qu'affaîssée dans ses détails par le poids des sables qui la recouvraient. Ce *marae*, comme RG 411, comprend un *ahu* fait d'un entourage rectangulaire composé de petites dalles coralliennes posées sur chant, rempli de gravier corallien et dallé en surface, sa hauteur est de 30 cm, sa longueur de 4,20 m et sa largeur de 60 cm environ. Trois pierres sont dressées derrière l'*ahu* : a en B3, b en C2 et c en C2/D2, respectivement hautes de 95, 94 et 65 cm. Le sommet de la pierre centrale, attaqué par l'érosion éolienne, fut très visiblement taillé comme le sont souvent les dalles coralliennes dressées derrière les *ahu* des Tuamotu et de Tangareva (cf. Emory 1934, p. 8 ; Buck 1932, p. 155). Trois autres dalles coralliennes, plus petites, se dressent devant l'*ahu*, en face des précédentes : d en B3, e en C3, f et g (la seconde assurant l'assise de la première) également en C3. La cour est large de 3,50 m et longue de 5 m environ, elle n'est pas pavée. Six pierres y sont dressées : j (en C5) est la plus importante, « pierre dossier » elle est située dans l'axe de l'entrée, à 3,70 m de l'*ahu*. Les pierres dressées l (en B6) et m (en D6) occupent les angles de la cour, du côté de l'entrée. Les murs latéraux, hauts d'une vingtaine de centimètres, sont composés d'une simple rangée de pierres posées de chant que complète, à l'extérieur,

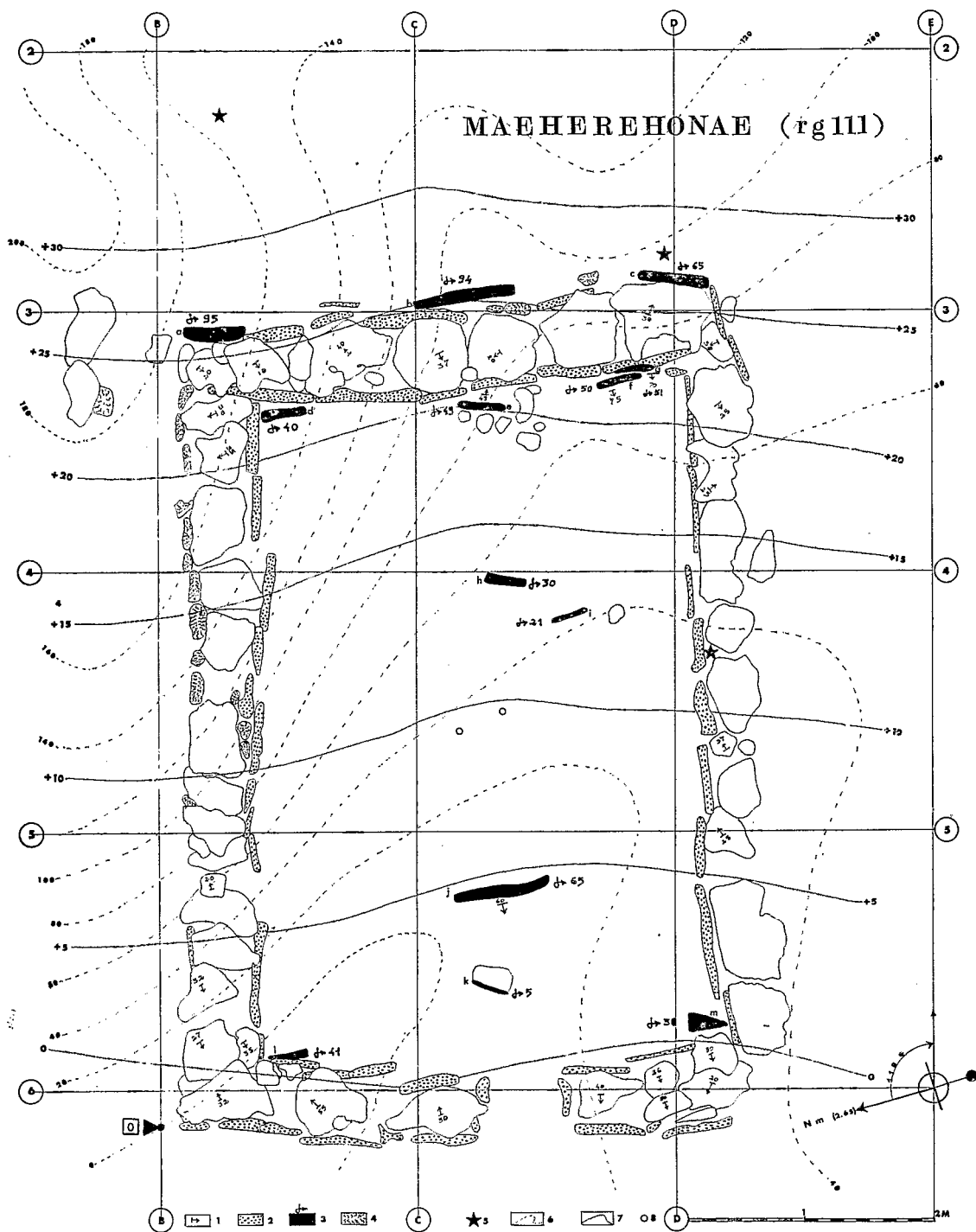


FIG. 8. — Plan du marae de MAEHEREHONAE, relevé avant sa restauration.

- 1 : sens et valeur du pendage des pierres qui ne sont ni verticales ni horizontales.
- 2 : dalle en calcaire corallien posée sur chant.
- 3 : pierres dressées (identifiées par les lettres a à m).
- 4 : morceau de corail.
- 5 : prélèvement d'échantillons de charbon de bois pour analyse et datation.
- 6 : courbes de niveau du sol superficiel de la dune (l'équidistance est de 20 centimètres).
- 7 : courbes de niveau du sol archéologique sur lequel fut construit le marae (l'équidistance est de 5 centimètres).

NB : le point origine (O) est situé en B6 sur l'axe B.

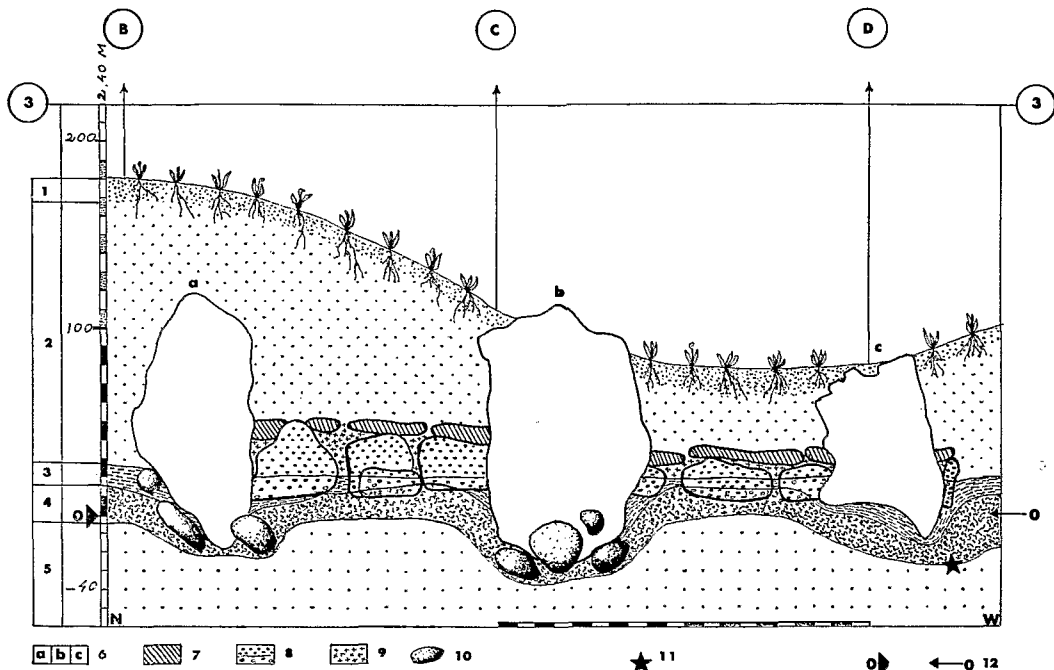


Fig. 9. — Coupe du marae de MAEHEREHONALE relevée le long de l'axe 3.

- 1 : sol superficiel (sable et humus).
- 2 : sable dunaire qui fossilisa la structure.
- 3 : niveau d'occupation supérieur (période de construction et d'occupation du marae) = sol sableux, brun-clair.
- 4 : sol d'occupation précédent la construction du marae, brun-gris et mélangé à 3 et 5 dans les trous de fondation des pierres dressées a, b et c.
- 5 : sol dunaire stérile, jaune très pâle, identique au sol N° 2.
- 6 : pierres dressées a, b et c.
- 7 : dallage de l'ahu.
- 8 : dalles coralliennes posées sur chant et formant l'entourage de l'ahu la zone enterrée est figurée en petits cercles et la zone anciennement hors du sol est en pointillé.
- 9 : gravier corallien (cœur de l'ahu).
- 10 : blocs de calcaire corallien assurant la bonne assise des pierres dressées.
- 11 : prélèvement de charbon de bois pour analyse et datation.
- 12 : origine et altitude O du plan général (fig. 8).

un pavage posé au niveau du sol. Ce pavage est limité, à gauche, par une rangée de morceaux de corail ce qui n'est pas le cas du mur droit. L'entrée de la cour, large de 55 cm, est limitée, comme à Pomariorio, par deux structures rectangulaires, d'une construction identique à celle de l'ahu et qui complètent, avec l'ahu et les murs latéraux, l'entourage de la cour.

Le décapage du sol archéologique n'a fourni aucun mobilier ni vestige osseux (excepté deux fragments d'os longs en C4, de porc probablement). On espérait que l'étude attentive de la surface archéologique permettrait de repérer les éléments résiduels (trous de poteaux en particulier), des superstructures végétales éventuelles, à l'intérieur et à l'extérieur de la cour. Il n'en fut rien, il est donc certain que, contrairement à certains marae paumotu de ce type, RG 111 ne comportait dans la cour ou à l'extérieur de la

cour aucun « *fare heiao* »¹ ni autre construction en matériau périssable dont les vestiges eussent été aisément repérables sur un sol sableux sec et lentement fossilisé par un sable éolien.

La fouille (cf. fig. 9 et pl. III) a été conduite, sous la surface archéologique, à un mètre de profondeur et un sondage poussé jusqu'à la cote -180 cm en B2. Deux horizons sont, partout, nettement identifiables entre les sables supérieurs 2 et inférieurs 5 (cf. fig. 9), de couleur jaune très pâle² : le sol 3, brun clair, correspond à la période d'occupation du *marae*. Le sol 4, antérieur à la construction du *marae*, est sableux comme le précédent mais les grains sont plus petits, concassés, tassés et de nombreux éléments organiques le colorent en brun-gris. Trois foyers³ ont été repérés dans ce sol 4 (en B2, D2 et D4), ce dernier foyer contenait des coquilles de palourdes [*Asaphis tahitensis* (Bernardi)]. Nous pouvons conclure de tout ceci que le sommet de la dune fut occupé avant la construction du *marae* sans que l'habitat y fut permanent, le sol était alors horizontal, légèrement déprimé longitudinalement par un petit thalweg orienté de l'est à l'ouest. Cette surface ancienne pouvait se poursuivre au delà des limites de la dune actuelle et, celle-ci, avoir été mise en relief par érosion des eaux courantes (marines ou torrentielles) qui déblayèrent la dalle corallienne en place des sables qui la recouvrait, ce plateau corallien fossile apparaît dénudé, aujourd'hui, entre les nombreuses dunes de l'îlot, il retient des eaux, douces et stagnantes, en de nombreux endroits. Les dunes évoluent très rapidement et l'importance des sables qui recouvrent le *marae* ne prouve aucunement son ancienneté. Ce *marae* doit être au contraire assez récent si l'on en juge par le fait que les habitants de Rangiroa ont conservé le souvenir de sa fonction : *marae* « de jeu » (cf. P. Ottino, *opus cité*, p. 99).

*
* *

4) TIVARU.

RG 31 (1, 2, 3 et 4) : A. Lavondès, site n° 6, et P. Ottino, *opus cité*, p. 98 (cf. fig. 3 et 10, et pl. n° III).

Ce site, après qu'on eût jugé de son importance d'après les principaux témoins découverts par A. Lavondès, fut débroussaillé sous sa direction : 1.200 m² environ furent ainsi dégagés de l'épaisse végétation qui les recouvrait. Un carroyage de 768 m² fut établi, orienté selon la structure principale-RG 311.

RG 311 est un grand *marae*, long de 20 m et large de 10 m environ. L'*ahu*, désorganisé par la forêt de pandanus qui colonisa le site après son abandon, est de forme rectangulaire. Un entourage de dalles coralliennes, bien équarries et posées sur chant, limite un espace empli de sables et de graviers coralliens et dallé en surface. La hauteur de l'*ahu* est de 40 cm,

1. La petite case où l'on remisait tout l'attirail cérémoniel.

2. Ces couleurs sont dénommées selon les normes du « code expolaire » de A. Cailleux et G. Taylor.

3. Les échantillons prélevés aux fins de datation sont, comme ceux des autres sites étudiés, en cours d'analyse en Suisse (Université de Berne).

sa longueur de 8,20 m et sa largeur de 1,20 m en moyenne. Trois pierres étaient jadis dressées derrière l'*ahu*, les deux pierres latérales, dont la hauteur totale est de 150 cm en F6 et de 140 cm en F9, gisaient, déracinées, sur le sol, les deux morceaux de la pierre gauche, brisée, furent cimentés à la restauration. Il ne restait, de la pierre centrale, que la partie fichée en terre, le reste était brisé en de nombreux morceaux, cette pierre, beaucoup moins épaisse que les deux autres, n'a pas résisté aux éléments naturels. L'observation des débris révéla que son profil sommital était taillé en forme dite « humaine » comme celle de l'*ahu* de RG 111 ; elle fut remplacée au cours de la restauration par une dalle corallienne retirée du lagon et taillée aussi bien que possible pour lui donner la forme primitive. Devant l'*ahu*, une seule pierre restait dressée à droite, haute de 50 cm (en FG), la pierre gauche (en F5) avait été déracinée mais il n'y avait pas trace d'une pierre centrale.

Le mur latéral gauche de la cour était en partie conservé en G-H5, J5, L et M5 et O5, ce qui nous donnait sa direction et son aspect primitif : simple alignement de pierres coralliennes posées sur chant. Le mur droit avait en grande partie disparu mais sept pierres encore en place jalonnaient son tracé, les dalles manquantes furent retrouvées en G-P10 et G-P13, à droite du *marae*, elles se distinguent aisément des pierres de dallage, également dispersées sur le site, par le fait que leur épaisseur est plus importante que celle de ces dernières et qu'un bord au moins est taillé, sinon deux ou trois, pour parfaire l'appareillage.

La cour, de forme trapézoïdale, est large de 8 m. devant l'*ahu* et de 10,40 m du côté de l'entrée. Deux structures rectangulaires, construites comme l'*ahu*, complètent son entourage, laissant une entrée non construite, large de 1,40 m. Cette cour n'est pas pavée. Deux pierres y sont dressées dans les angles formés par les murs d'enceinte et les deux structures de l'entrée ; une autre se dresse en H5-6 sur l'axe 6. Au centre de la cour, au croisement des axes K et 8, gisaient les ruines d'une structure rectangulaire, identique à celle déjà décrite à propos du *marae* Pomariorio.

Deux petites structures rectangulaires, très désorganisées, ont été fouillées en G2-3 et M-N2, il s'agissait probablement de petites structures annexes de RG 311, pavées en surface, l'une d'elles pouvait être le *fare heiao* du grand *marae*.

Au nord-est du *marae* principal, RG 312 nous sembla être les ruines d'un ancien petit *marae* dont seuls restaient en place les murs latéraux et les deux structures de l'entrée. Des débris de calcaire corallien (trop fragmentés pour être figurés à l'échelle du plan fig. 10), dispersés au milieu de cette structure, pouvaient être les témoins de la ruine de l'*ahu*.

Un amas de petits blocs coralliens est situé en R 20 (au delà des limites du plan fig. 10), il est possible que ce fût là le *Ruahatu* du *marae*, comme à Fakahina et à Fagatau (cf. Emory 1934, p. 13), c'est-à-dire l'ensemble des offrandes apportées par chacun de la mer sous forme d'un morceau de corail et dédiées au dieu marin *Ruahatu*. Il faut cependant noter que P. Ottino (*opus cité*, p. 97) n'a pas rencontré ce nom dans le panthéon d'Oio ni dans les listes des dieux antérieurs à Oio.

La première observation de la surface (cf. A. Lavondès, site n° 6), de même que le décapage archéologique du sol, ont mis en évidence de nombreux

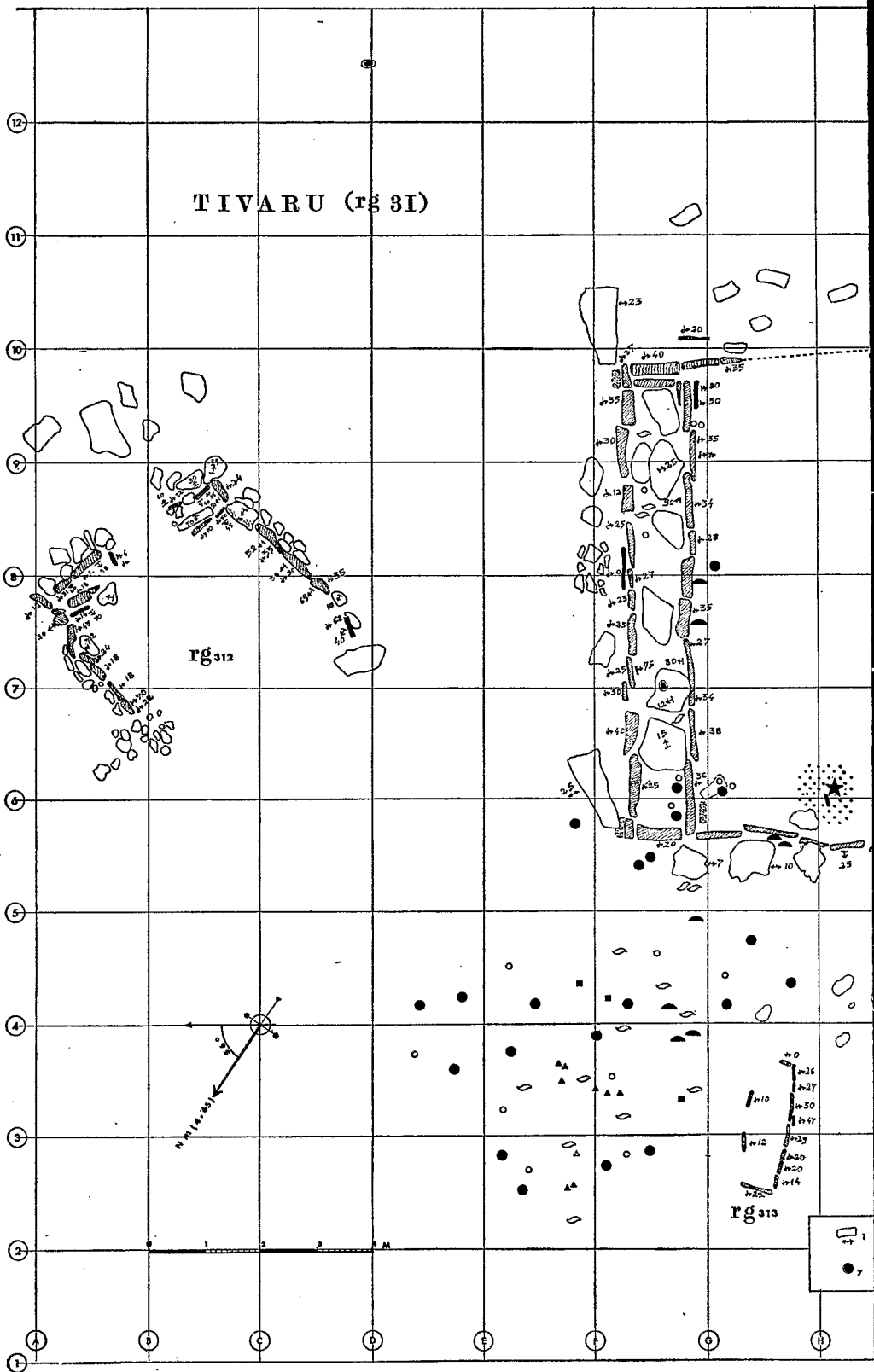
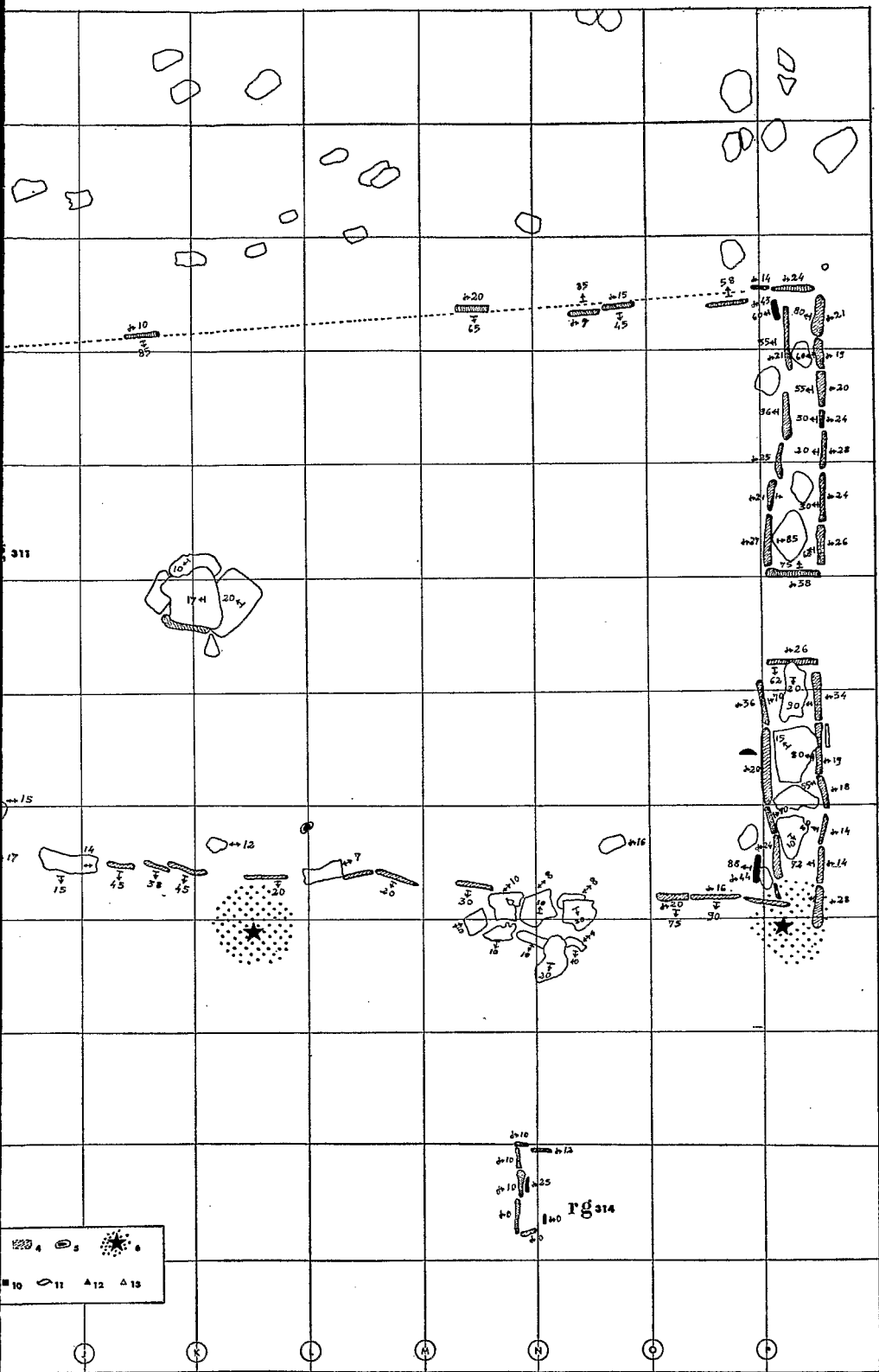


FIG. 10. — Marae de TIVARU et ses structures

- 1 : petite dalle corallienne posée à plat et indication de son épaisseur en centimètres
- 2 : dalles coralliennes posées sur chant et indication du sens et de la valeur de la pente en degrés, pour celles qui ne sont plus verticales.
- 3 : pierre dressée et indication, en centimètres, de la hauteur des pierres dressées ou posées sur chant.
- 4 : pierre dressée, brisée au niveau du sol



s (plan relevé avant la restauration du site).

: pierre basaltique (la pierre « de fondation » se trouve en C 12).

: foyer et prélèvement d'échantillon pour analyse et datation.

à 13 : vestiges osseux et coquilliers (cf. tableau B pour une identification plus précise).

7 : homme — 8 : os indéterminé ou os d'origine diverse — 9 : tortue — 10 : cétacé

— 11 : poisson — 12 : nacre — 13 : tridacne.

vestiges osseux dont nous donnons ici l'inventaire (tableau B). Les identifications des espèces marines ont été grandement facilitées (comme ce fut le cas pour le site RG 21) par un informateur de P. Ottino qui, de son côté, assura la transcription des noms vernaculaires en français, on fit appel, pour les noms de taxa, aux ouvrages déjà indiqués à propos du tableau A. Ces vestiges sont classés par carrés de fouilles (cf. fig. 10), ceux-ci sont identifiés par leurs coordonnées.

TABLEAU B

- D3 : 8) fragment osseux non identifié.
7) incisive et molaire humaine.
- D4 : 7) fragments de boîte crânienne (homme).
7) fémur brisé au niveau du col (homme).
- E2 : 7) tête du fémur précédent.
7) humérus (la tête humérale manque) (homme).
8) fragments osseux indéterminés.
11) vertèbres de diodon (totara) [*Diodon hystrix* (L.)].
12) fragments de ceinture scapulaire de carangue (paaihere) [*Cranx melampygius* (Cuvier)].
12) fragments de nacre (pârau) [*Pinctada margaritifera* (L.)].
13) valve de bénitier (pahua) [*Tridacna elongata* (Lam.)].
- E3 : 7) deux « cinquièmes » métatarsiens (homme).
8) incisive de porc.
11) vertèbres de diodon (totara) [*Diodon hystrix* (L.)].
11) os scapulaires de Diodon.
12) fragments de nacre (pârau) [*Pinctada margaritifera* (L.)].
- E4 : 7) fragment de tête de fémur et de côtes (homme).
8) incisive de porc.
10) dent de marsouin ('ou'a) [*Turisops nuuanu* (And.)].
- F2 : 7) fragments de boîte crânienne (homme).
7) fragment de bassin (homme).
8) os indéterminés.
- F3 : 7) tarsiens et cunéiformes (homme).
8) fragments osseux indéterminés.
9) os de tortue (honu) [*Chelonia mydas* (L.)].
10) dents de marsouin ('ou'a) [*Turisops nuuanu* (And.)].
11) vertèbres et fragments crâniens de tétodon (hue).
11) vertèbres et fragments osseux divers de mэрou (hapuu).
11) mâchoire de poisson napoléon (mara tea) [*Cyphomycter tuberosus* ?].
12) fragments de nacre.
- F4 : 7) apophyse coracoïde et aile d'omoplate (homme).
8) fragments osseux indéterminés.
9) fragments osseux de tortue (honu) [*Chelonia mydas* (L.)].
10) dent de marsouin ('ou'a) [*Turisops nuuanu* (And.)].
11) fragments crâniens et vertèbres de carangue (paaihere) [*Caranx melampigius* (Cuvier)].
11) fragments osseux (poisson indéterminé).
11)
- F5 et E5 (près de l'ahu).
7) fragments d'os long, non identifiables et diaphyse de fémur (homme).
7) canines et fragments de boîte crânienne (homme).
7) fragments d'os longs (radius ? et cubitus) (homme).
11) (11) : os de poisson indéterminé.
7) à l'intérieur de l'ahu : fragment de boîte crânienne (homme).
8) à l'intérieur de l'ahu : os indéterminé.
- F6 : à l'intérieur de l'ahu : fragments de boîte crânienne.

- G5 : 9) très nombreux fragments d'un squelette, d'un plastron et d'une carapace de tortue (honu) [*Chelonia mydas* (L.)].
- F7 : 9) os de tortue (honu) [*Chelonia mydas* (L.)].
- G4 : 7) diaphyse de fémur (homme).
7) fragments d'os longs non identifiés (homme).
7) fragments de cubitus et dents (homme).
8) fragment d'os long (porc ?).
- G5 : 9) très nombreux fragments d'un squelette et d'une carapace de tortue (honu) [*Chelonia mydas* (L.)].
- G8 : 7) nombreux os longs brisés dont un fémur identifiable (homme). Côte et deux molaires d'enfant.
- O6 : 9) os et fragment de carapace de tortue (honu) [*Chelonia mydas* (Lin.)].

Cet inventaire diffère sensiblement de celui concernant RG 21 (tableau A) :

- 1) Les genres de poissons sont ici moins nombreux en variété et chacun, en quantité. Parmi les six genres présents, Caranx et Diodon sont, numériquement, les plus importants, ceux-ci ne se consumaient que sur les marae *to'ato'a i'a* (cf. P. Ottino, opus cité pages 98 et 105).
- 2) Quelques fragments osseux de tortue comestible¹ furent relevés à la surface de RG 21 mais leur fréquence est, ici, très significative. Ce reptile marin joue un grand rôle dans la vie religieuse des Polynésiens, il est consommé sur les marae *to'ato'a i'a* (cf. Ottino, passage cité, page 98) ; animal sacré, la tortue n'était consommée que par les hommes (Seurat 1905 p. 477), sa tête et sa carapace étaient offertes aux dieux sur l'*ahu* des marae Paumotu (Caillot 1932, p. 77). Elle était également consommée sur les marae à Tahiti (J. Morrison 1966, p. 125). On dit qu'elle fut créée par des gens de Raiatea dans un lagon des Tuamotu et qu'elle n'est, depuis, mangée que par les rois, les prêtres et les gardiens du marae (Henry 1962, p. 392). Fréquemment représentée sur les dalles formant la façade des marae des îles Sous-le-vent, elle figure également sur de nombreux pétroglyphes de l'île de Pâques où son nom est « honu », comme en Polynésie centrale².
- 3) Les coquillages comestibles ne sont ici représentés que par une valve de tridacne. La nacre est rare sur ce site qui n'a pu être, comme RG 21, un lieu de fabrication d'outillage.
- 4) Les ossements humains (ceux de deux adultes au moins et ceux d'un enfant) signalent l'importance de ce grand marae.

Trois pierres volcaniques ont été découvertes sur le site : deux morceaux de lave vacuolaire éclatés par le feu (cf. fig. 8 : 5 en F7 et L5) et une pierre basaltique (en C12). Ces roches vacuolaires servaient à la cuisson des aliments dans les fours souterrains « *umu* ». Plus significative est la pierre basaltique, elle est de forme oblongue, de section transversale carrée (carré aux coins arrondis), ses extrémités sont convexes. Sa nature, sa forme, ses dimensions sont exactement celles des pierres formant l'*ahu* des marae tahitiens de type dit « côtier » (cf. Emory 1933, p. 107). On peut penser qu'il s'agit là du « *fao* » du marae RG 311, c'est-à-dire de la pierre prise à un ancien marae pour en fonder un nouveau dans un autre lieu³. Cette hypothèse, très vraisemblable, donnerait à ce marae une origine tahitienne, ce qui paraît confirmé par l'étude de l'organisation structurale des trois marae que l'on vient de décrire : RG 111, RG 311 et RG 411.

1. Il existe une autre tortue océanienne : *Eretmochelys imbricata* (L.), non comestible, elle était cependant « recherchée (par les Pomotu) pour son écaille avec laquelle ils confectionnaient des hameçons » (Chabouis 1954, p. 36).

2. Cf. également Buck 1932, pp. 91-92.

3. Ce rite tahitien semble confirmé à Rangiroa par l'information que recueillit P. Ottino (opus cité, p. 48) et selon laquelle « les grands marae étaient construits autour d'une pierre basaltique noire ».

Les fouilles entreprises en F-G 2 à 10, en M-N 2 et 3, en H-P 4 à 6 et O-P 7 à 11 n'ont découvert aucun mobilier ni vestige osseux. Trois foyers ont été mis au jour, deux foyers sont sub-superficiels (en H6, dans la cour et en K 4, à l'extérieur immédiat de l'enceinte gauche) ces foyers sont contemporains du *marae* et ont pu servir à la cuisson des repas rituels bien qu'aucune pierre d'*umu* n'y fut découverte¹. Le troisième foyer (en P 4-5) est situé sous la construction lithique, le datage des échantillons prélevés permettra de situer ce *marae* dans le temps (cf. note 3, p. 10). Un sondage profond fut pratiqué dans la cour (en 18), le sable, mélangé à du gravier corallien et définitivement stérile, fut rencontré immédiatement sous le sol archéologique supérieur épais seulement d'une dizaine de centimètres.

La dispersion des vestiges sur le site, celle des os humains en particulier, fait supposer qu'ils ne sont pas en place et ceci, malgré leur plus grande densité au nord-ouest de RG 311. De même, l'observation des pendages, en ce qui concerne les pierres qui composent les structures, révèle leur constante inclinaison vers le sud-est, les dalles non en place ont-elles-mêmes été transportées dans cette direction. Il est probable que cette dispersion, ces déracinements, ces transports sont le résultat des raz de marée qui ont ravagé l'atoll au début du siècle (en 1903 et en 1906). L'océan est en effet situé au sud-ouest du site. Les parties des structures situées sur le chemin de ces raz de marée sont les plus détruites : *ahu* de RG 312, RG 213, RG 214, les parties gauches de l'*ahu* de RG 311 et de sa structure d'entrée. Les grandes pierres dressées derrière l'*ahu* de RG 311 sont elles-mêmes couchées dans cette direction. Le mur droit de RG 311 fait seule exception : il fut presque entièrement arraché alors que le mur gauche était mieux conservé, il est possible que celui-ci ait été protégé par les ruines des structures annexes transportées à ses pieds et que les eaux, libérées de ce premier barrage, se soient brutalement déversées dans la cour, vide, du *marae*.

P. Ottino, quelques mois après la fin des travaux archéologiques à Rangiroa, a pu recueillir de précieuses informations de l'un de ses informateurs habituels venu, en sa compagnie, visiter les sites restaurés, informations qu'il a bien voulu me transmettre (cf. également : P. Ottino, *opus cité*, p. 99 et tableau p. 38 bis). RG 311 est un *marae* « à prières » (*haamoriraa*), son nom est *Anihia*. RG 312 était bien un *marae* (comme nous l'avions supposé); un *marae* pour « cacher les corps humains » (*marae hunaraa taata* ou *vairaa taata*). Aucune fouille profonde n'ayant été pratiquée à l'intérieur de cette structure il n'est pas possible de préciser si elle contenait ou non des sépultures ou si ce *marae* comportait simplement un « *fare tupapa'u* ». Le même informateur rapporte qu'il existait, au nord-ouest du *marae* RG 311, un *marae to'ato'a i'a* (c'est-à-dire un endroit, non construit, consacré à la consommation des poissons (cf. P. Ottino, *opus cité* p. 98). Ceci correspond très nettement à la zone où la densité des vestiges osseux est la plus grande (D-G 2 à 4, fig. 8), les os humains et les os de porcs mélangés à ces vestiges ont pu être entraînés par le raz de marée et provenir d'une zone plus occidentale, ils peuvent également être les restes de victimes sacrifiées sur place. Le seul désaccord, entre le site

1. On sait que dans les atolls, la cuisson en surface sur un lit de gravier corallien (*'iri'iri*) suppléait parfois au manque de ces pierres d'origine éruptive utilisées à la cuisson en « *umu* ».

tel que nous l'avons étudié et les commentaires de l'informateur, concerne l'orientation de RG 314 : l'entrée aurait été du côté de ce que nous pensions être l'*ahu*, il se peut qu'il en fut ainsi bien que tout porte à croire que l'entrée était bien au nord-est et l'*ahu* au sud-ouest (les deux structures de l'entrée et les pierres dressées d'angle sont en effet encore en place).

*
* *

Nous venons d'étudier quatre *marae*, trois sont fort semblables, le quatrième (RG 214) est différent, sa construction rappelle celle des structures du sud de l'atoll (cf. A. Lavondès)¹ : cour non enclose, absence de pierre dressée devant et derrière l'*ahu*, « cœur » de l'*ahu* constitué par des blocs de corail et non par un empiéçage de sable et gravillon comme c'est le cas de RG 111, RG 311 et TF 411. Une cour rectangulaire enclose, un *ahu* plus étroit, trois pierres dressées devant et derrière l'*ahu*, deux structures rectangulaires à l'entrée caractérisent les *marae* de ce deuxième type.

On pourrait supposer que ces deux types de construction correspondent à des fonctions différentes ou à une hiérarchie, en fait, leur répartition dans l'atoll, comme vient de le démontrer A. Lavondès, s'accorde avec les traditions historiques recueillies par P. Ottino. Il est nécessaire maintenant d'essayer de préciser, à partir des caractères de chacun d'eux et par comparaison avec ce que nous savons des types polynésiens voisins, les influences qui ont pu déterminer en partie leur organisation structurale.

Le type 1 : simple plateforme dressée devant une cour rectangulaire non enclose, est fréquent en Polynésie centrale où il semble être le prototype des *marae* postérieurs, plus élaborés. Ce type, souvent conservé pour les sanctuaires privés les plus simples dans l'intérieur des îles-au-vent aussi bien que dans les autres archipels, fut modifié peu à peu lorsqu'il s'agissait de sanctuaires plus importants. Ces modifications furent mineures aux îles sous-le-vent : la cour fut généralement pavée mais resta non enclose, l'*ahu* augmenta considérablement de dimensions (en plan et en élévation) mais l'ancienne technique de construction fut conservée : dalles posées sur chant, limitant un quadrilatère empli de blocs coralliens, aucune pierre n'y était dressée si ce n'est, parfois, au centre de la façade de cette *ahu*. Ce développement architectural de l'*ahu* apparut également (mais sous d'autres formes) en d'autres lieux de la Polynésie orientale : à l'île de Pâques où la cour, pavée, restait non enclose, à Mangareva (Temoe) comme à Tahiti et Moorea à l'époque des *marae* « intermédiaires » et « côtiers » (Emory 1933). Ici la cour resta enclose de murs (parfois considérables) comme elle l'était depuis longtemps et lorsque l'*ahu* n'était encore qu'une simple plateforme peu élevée. L'*ahu* disparut au contraire à Tubuai et Raevavae où le *marae* n'était qu'une cour enclose.

Le type 2 (RG 111, RG 311 et RG 411) paraît rassembler des caractères anciens du type 1, des caractères propres aux îles Tuamotu et des caractères tahitiens. On y trouve en effet l'ancienne technique de construction de l'*ahu* à cette différence près que le « cœur » est constitué de matériaux fins

1. Le site 19, d'A. LAVONDÈS (*marae* d'Otepipi) fait seul exception, il appartient au deuxième type, du moins pour ce qui est de l'*ahu*.

comme aux îles-au-vent et non de blocs coralliens. La cour rectangulaire faisant face à l'*ahu* est limitée par une rangée de petites dalles posées sur chant comme elles le sont également dans la plupart des *marae* paumotu décrits par Emory et Seurat (*opus cités*) et dans ceux de l'atoll, plus occidental, de Tongareva. Le couloir d'entrée et les deux structures rectangulaires qui le bordent et complètent l'entourage sont également fréquentes de l'est à l'ouest de l'archipel alors que les enceintes sont, ailleurs (aux îles-au-vent notamment), sans discontinuité. L'absence de pavage dans la cour n'est pas un caractère significatif, le sol n'est pavé que là où il est trop humide (dans les îles hautes) ou irrégulier, ainsi à Makatea (cf. Emory 1934, p. 27 et Vérin 1966, p. 214) et il semble que ce soit là le seul *marae* à cour pavée de tout l'archipel des Tuamotu.

De nombreuses pierres dressées sont associées aux *marae* paumotu comme aux *marae* des îles-au-vent. Les pierres dressées sont l'un des traits élémentaires des civilisations malayo-polynésiennes et mélano-polynésiennes, leur fonction, mal connue, était vraisemblablement multiple : pierres mémoriales, gardiennes des chemins et des terres, autels à offrandes. Associées à un simple pavage, elles constituèrent les premiers sanctuaires des Polynésiens orientaux. Lorsqu'apparurent les *marae* sous leur forme classique : autel (*ahu*) et cour lui faisant face, des pierres furent encore dressées dans la cour et sur l'*ahu*, leur fonction, très controversée, variait selon leur localisation à l'intérieur du *marae* et nous devons à Henry et Emory (*opus cités*) les informations les plus certaines en ce qui concerne cette question.

Les pierres dressées dans la cour sont communes à tous les *marae* de la Polynésie centrale, la plus importante : la « pierre-dossier », en occupe le centre c'est la place de l'*ari'i* ou celle du personnage au grade le plus élevé. Elle est souvent augmentée, aux Tuamotu, d'une petite plateforme orientée vers l'*ahu* (ainsi RG 311 et RG 411). Les personnages de moindre rang s'adosent aux autres pierres dressées, plus ou moins nombreuses et disposées selon un ordre hiérarchique précis. Dans certains *marae*, d'autres pierres dressées sont réservées à des chefs ou à des guerriers disparus. Plusieurs pierres sont dressées sur l'*ahu*, alignées à l'arrière ou rangées en façade, elles sont souvent très nombreuses aux Tuamotu où certaines sont taillées en forme dite humaine (*ofai tiki* ?), ainsi la pierre centrale de RG 111 et celle de RG 311, on y déposait les offrandes et les reliquaires (*fare tini atua*). A Tahiti et à Moorea, trois pierres sont dressées (parfois la pierre centrale seulement) le long de la façade arrière de l'*ahu*, ce ne sont pas, pas plus qu'aux Tuamotu, des représentations des dieux mais les reposoirs terrestres des esprits appelés à participer à la cérémonie. Ces pierres pouvaient servir de dossier aux images de dieux que l'on sortait pour la circonstance. Après la conquête légendaire de Tahiti par les chefs de Raiatea et l'intronisation de leur dieu Oro, ces pierres dressées disparurent des *marae* tahitiens côtiers et furent remplacées par les images des dieux eux-mêmes, elles furent cependant conservées pour les *marae* de l'intérieur de l'île en même temps que s'y maintenait la prédominance du dieu Tu. Dans les trois *marae* étudiés à Rangiroa (type 2) comme dans les *marae* intérieurs de Tahiti, trois pierres sont dressées devant la façade de de l'*ahu*, en face des trois autres situées à l'arrière. Leur rôle est moins certain : pierres mémoriales des ancêtres ? Elles pouvaient également marquer

la place où les célébrants invoquaient les dieux au début du rituel avant de s'installer dans la cour.

Cette double trinité de pierres dressées devant et derrière l'*ahu*, chacune hiérarchisée dans ses éléments (la pierre centrale, plus haute ou plus élaborée que les deux autres, est le signe d'un rang hiérarchique plus élevé) et entre elles (les pierres dressées devant l'*ahu* étant plus petites que celles dressées derrière) caractérise à la fois les *marae* de ce type 2 et les *marae* tahitiens intérieurs. Ce caractère est particulièrement constant dans les *marae* de la vallée de Tautira, qu'ils soient du type « intérieur » (l'un est daté du début du XVIII^e siècle) ou du type « côtier » (cf. Garanger 1964). Les autres *marae* paumotu s'en différencient non seulement par le nombre moins constant des pierres dressées devant ou derrière l'*ahu* mais encore par une plus grande complication de l'organisation générale du *marae* : *ahu* double ou triple, plate-forme devant l'*ahu*, pierres dressées dans les bordures latérales de la cour (comme également à Tongareva) ou cour annexe de la première. Malgré certains caractères propres aux autres types paumotu, ce type 2 rappelle donc étrangement un type particulier aux vallées intérieures de Tahiti et plus particulièrement aux *marae*, relativement récents, des vallées intérieures de la presqu'île de Taïarapu. Cette ressemblance pourrait surprendre, la présence d'une pierre de *marae* tahitien à Tivaru soulevait l'hypothèse de l'éventuelle origine tahitienne de ce *marae*, hypothèse que confirment les résultats de l'enquête ethno-historique de P. Ottino. En effet ces *marae*, de construction relativement récente si l'on en juge par leur état de conservation, datent probablement de la période d'influence tahitienne sinon du niveau 20 de P. Ottino (*opus cité*, tableau diachronique p. 121 *bis* et texte pp. 24-25), c'est-à-dire de l'époque du retour, à Rangiroa, des Paumotu réfugiés dans la région de Tautira.

José GARANGER (C.N.R.S.).

Mission archéologique ORSTOM-GNRS en Océanie.

4) BIBLIOGRAPHIE

- BUCK P. H. (Te Rangi Hiroa) : *Ethnology of Tongareva* (Bernice P. Bishop Museum Bull. 92, Honolulu Hawaii, 1932, 225 pp., 63 fig. dans le texte et 8 pl. h. texte).
- CAILLOT A. C. Eugène : *Histoire des religions de l'archipel Paumotu* (Paris, Er. Leroux, 1932, 145 pp., une pl. h. texte).
- CHABOUIS L. et F. : *Petite histoire naturelle des établissements français de l'Océanie* (P. Lechevalier, Paris, 1954, t. II : Zoologie, 137 pp., 61 pl.).
- EMORY K. P. : *Stones remains in the Society Islands* (Bernice P. Bishop Museum Bull. 116, Honolulu Hawaii, 1934, 182 pp., 133 fig. dans le texte et 20 pl. h. texte).
- EMORY K. P. : *Tuamotuan stone structures* (Bernice P. Bishop Museum, Honolulu Hawaii, 1934, 78 pp., 71 fig. dans le texte et 10 pl. h. texte).
- EMORY K. P. et SINOTO Y. H. : *Eastern Polynesian burials at Maupiti* (*Journal of the Polynesian Society*, vol. 73, n° 2, Wellington, 1964, pp. 143-160, 7 pl., 6 fig., 1 carte).
- GARANGER J. : *Recherches archéologiques dans le district de Tautira, Tahiti, Polynésie française* (*Journal de la Société des Océanistes*, Paris, t. 20, 1964, pp. 5-21, 6 fig., 7 ph., pl. repl.).
- GARANGER J. : *Hameçons découverts à Rangiroa, Tuamotu occidentales* (*Journal de la Société des Océanistes*, Paris, t. 21, 1965, pp. 142-145, 15 fig.).

- GOO C. C. F. et BANNER A. H. : A preliminary compilation of tuamotuan animal and plant names (University of Hawaii, 1963, 20 pp.).
- HENRY Teuira : Tahiti aux temps anciens, traduit de l'anglais par Bertrand JAUNEZ (publications de la Société des Océanistes, n° 1, Musée de l'Homme, Paris, 1962, 671 pp.).
- HEYERDAHL Thor et FERDON E. N. Jr. : Archaeology of Easter island, reports of the norwegian expedition to Easter island and the east Pacific, vol. I (monographs of the school of american research and the museum of New-Mexico, n° 24, part. I, 1961, Sante Fe, New-Mexico U.S.A., 559 pp., 128 fig. dans le texte, 96 pl. et 11 plans repl. hors texte).
- KIRA Tetsuaki et HABA Tadashige : Shells of the western Pacific in color (Hoikusha, Osaka, Japon, 1964, 2 vol., 2827 phot. dans le texte, 457 pp.).
- MORRISON James, Journal de... traduit de l'anglais par Bertrand JAUNEZ (publication de la Société des Océanistes, n° 16, Musée de l'Homme, Paris, 1966, 201 pp., 1 phot., hors texte).
- OTTINO Paul : Ethno-Histoire de Rangiroa (publication provisoire, Centre ORSTOM de Papeete, Tahiti, 1965, 167 pp. ronéo., cartes et tabl. repl.).
- RANSON G. : Mission dans le Pacifique : récifs coralliens, huîtres perlières (P. Lechevalier, Paris, 1962, VIII, 99 pp., pl., cartes et plans).
- SEURAT L. G. : Les marae des îles orientales de l'archipel des Tuamotu (*l'Anthropologie*, t. XVI, Paris, 1905, pp. 475-483, 5 fig. dans le texte).
- SUGGS R. C. : The archaeology of Nuku Hiva, Marquesas islands, French Polynesia (*Anthropological papers of the american museum of natural history*, vol. 49 : part I, New-York, 1961, 205 pp., 40 fig., cartes et plans dans le texte, 13 pl. h. texte).
- VERIN P. : Ra'upu Marae of Makatea, Tuamotu Islands, Oceania (*Asian perspectives*, vol. VIII summer 1964, n° 1, Hong-kong university press, 1966, pp. 212-214, 1 pl. et 2 plans dans le texte).

Arch.

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ DES OCÉANISTES

Tome XXII, n° 22, décembre 1966

EXTRAIT

LAVONDÉS (A.)



MUSÉE DE L'HOMME
PARIS • XVI^e ARR^T

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n° 1535